

## Jean-Charles Thomas, 70 ans au service de l'Église

Jean Charles THOMAS

Né en 1929

Diocèse actuel : ancien évêque de Corse et de Versailles, retraité en Vendée, diocèse d'origine, Luçon.

Date de l'interview : début en novembre 2015, fin en avril 2016

---



*Pouvez-vous-nous dire, pour commencer, ce qui a pu préparer, dans votre enfance, l'éclosion de votre vocation sacerdotale ?*

Mon père était géomètre expert. Il avait 36 ans quand il devint amoureux de ma mère, 23 ans. Il l'épousa et ils eurent 7 enfants. Mon père partit à la guerre 1914-1918, à 39 ans, quoique récemment marié et déjà père d'une première fille. Je suis le dernier. Papa mourait en 1936, le jour anniversaire de ses 25 ans de mariage : il avait 61 ans, j'avais 6 ans. Maman, veuve à 48 ans, dut nous élever tous les sept. Elle assuma courageusement toutes les tâches de la famille, gérant le patrimoine constitué par son mari. Profondément croyante, elle était un pilier de la paroisse. Je n'ai jamais oublié la présence du curé au chevet de papa dans le coma, essayant de communiquer avec lui.

*Est-ce cette image qui a fait naître votre désir de devenir prêtre ?*

Je ne pense pas. Mais, aussi loin que ma mémoire peut remonter, je retrouve l'idée qu'un jour je serai prêtre. Je « disais la messe », avec chasuble en papier confectionnée par ma sœur, qui « servait la messe ». J'avais envie de faire comme mon curé, homme de vraie proximité et d'innovations. Il avait demandé à ma mère de faire le catéchisme, à ma sœur aînée, 25 ans, d'être le chauffeur de sa voiture ; le dimanche après les vêpres, il projetait les films de Chaplin et, plus tard, il implanta le cinéma parlant dans l'école libre, le dimanche... Il me fit jouer de l'harmonium à l'église alors que j'avais moins de 15 ans, me confiant la responsabilité du patronage, etc.

Il prêchait toujours sur l'évangile du dimanche et sur le Christ : nous comptions sur notre chapelet le nombre de « notre Seigneur Jésus-Christ » qu'il évoquait, 50 à 100 fois par sermon. Lorsque j'entrai au grand séminaire de Luçon, je voulais tout à la fois être comme mon curé et faire autrement que lui.

*Quels événements marquants ont suivi qui ont confirmé votre orientation ?*

La guerre de 1939 éclatait en septembre. Maman avait décidé de me mettre en pension parce que je ne travaillais pas à l'école. Effectivement, je fréquentais plus volontiers le sabotier, le forgeron, le boucher, le

charcutier, le boulanger. On disait dans le bourg qu'un jour je deviendrais député à cause de cette fréquentation spontanée des artisans commerçants. À 10 ans, je devins donc pensionnaire au collège Richelieu, maman ayant refusé de me laisser entrer au petit séminaire : elle pensait que je voulais imiter mon frère Pierre qui était déjà au Grand Séminaire de Luçon et portait la soutane. À cause de la guerre, les plus jeunes pensionnaires étaient « externés » chez des particuliers. Avec quatre autres jeunes, je logeais chez l'aumônier des Clarisses et nous mangions à sa table. Le matin, on me réveillait pour que je lui serve la messe, puisque j'avais dit que je voulais devenir séminariste. J'étais heureux dans cette ambiance d'externe, à la fois chouchouté par la gouvernante de l'aumônier, et bénéficiant de la vigilance sympathique de l'aumônier qui parlait volontiers avec les 4 ou 5 collégiens qui mangeaient à sa table. Nous étions fiers de lui, un héros ayant perdu une jambe à la guerre de 1914, un homme droit et apprécié. Mais je ne travaillais pas davantage en classe de septième. J'aurais dû passer mon certificat d'études en juin 1940, et je n'aurais certainement pas été reçu, mais l'entrée des Allemands en Belgique me dispensa de cette honte : personne ne passa le certificat.

Le 12 mai 1940, je fis ma communion solennelle dans la chapelle du collège. Je m'en souviens très clairement. Je promis à Jésus que je serais toujours à sa disposition, que je l'aimerais et deviendrais prêtre un jour. Dans l'après-midi, avec maman et mes sœurs, nous sommes allés à Luçon voir mon frère : une photo décontractée m'a immortalisé avec le surplis et la barrette de mon frère. Ce fut le dernier voyage en voiture. Quelques jours plus tard, je vis arriver les soldats allemands dans le bourg, flotter leur drapeau sur le clocher, et l'un des gradés choisit de venir habiter à la maison. Cette occupation m'a choqué. Il fallait à la fois supporter l'étranger et se taire. La paroisse célébra le maréchal Pétain, considéré comme nous ayant évité le pire. Mais les parents de plusieurs camarades de mon âge avaient choisi de Gaulle ; et nous discussions entre nous des questions politiques, des bombardements, des attentats, des otages assassinés en représailles à Nantes...

*L'occupation allemande a-t-elle exercé sur vous une influence ?*

Oui. L'inquiétude régnait. Les divisions augmentaient selon les prises de position face à l'Allemand occupant. Nous entendions les bombardements de Nantes. Il fallait donner sans délai à l'occupant ce qu'il demandait. Nous avons perdu la maîtrise de la vie locale. Il fallait se taire : les murs ont des oreilles.

Ma mère me permit d'entrer au petit séminaire en 1941 : celui-ci était décentralisé à St-Laurent-sur-Sèvre, en pleine nature, bois et jardin. Je découvre les dortoirs de 50 à 60 jeunes, leur odeur caractéristique compte tenu de l'hygiène bas de gamme : un peu d'eau chaude tous les trois mois. Le courrier était rare, l'électricité aléatoire : pannes fréquentes, éclairage à lampe acétylène, restrictions alimentaires. Les tisanes de la sœur infirmière étaient censées tout guérir.

*Vous en avez gardé quelques souvenirs ?*

Le meilleur souvenir ? Mon professeur de sixième (j'avais effectivement redoublé) nous parlait des textes liturgiques du dimanche à partir d'affiches ressemblant à des bandes dessinées. J'achetai mon premier missel latin/français, le Dom Lefebvre, à partir de l'argent récolté en vendant des glands de chênes (substitut du café). Il me donna l'amour de la liturgie, des textes bibliques, des images et symboles : enfin je pouvais suivre ce qu'on chantait à la messe et aux vêpres. L'amour du grégorien vint en même temps, et le désir de jouer de l'harmonium pour accompagner : ce que mon curé me permettait pendant les vacances. Je « travaillais » sérieusement la musique, en autodidacte, ainsi que le dessin, mais très approximativement les mathématiques ou le français.

Les résultats scolaires étaient faibles, presque toujours en-dessous de 10/20. Maman m'invitait dans toutes ses lettres à atteindre la moyenne et, quand j'étais trop bas, elle cessait de m'écrire pendant un certain temps. Je me souviens des amis, des récréations, des processions des rogations au milieu des jardins. Nous vivions en paix. Très présent à ma mémoire, le passage à très basse altitude d'une centaine d'avions allant bombarder le Creusot : j'étais à la fois affolé et admiratif de ce que pouvait inventer l'intelligence humaine.

*Comment se passe la poursuite de vos études durant la guerre ?*

En 1943, nous avons rejoint le séminaire officiel à Chavagnes-en-Paillers, « la ville sainte » comportant un autre séminaire et une congrégation religieuse. On les voyait pour la fête de la Présentation et les processions de la Fête-Dieu. Nous étions nombreux au séminaire. Le nombre des « recrues » augmentait,

dépassant les 300, ce qui nous valut de couler des parpaings destinés à la création du Séminaire des Herbiers qui ouvrit en 1950 : voulu par Mgr Cazaux, béni par le futur Pape Jean XXIII.

Le corps professoral était diversifié : certains préféraient les méthodes sévères du Supérieur, d'autres se voulaient plus proches des élèves. C'étaient ceux que je préférais.

Mon amour de la musique me faisait espérer accéder un jour à la tribune de la chapelle où se trouvait un bel orgue. Mais il était réservé aux « bons élèves ». Je commençai donc à travailler plus régulièrement en classe à partir de la troisième. Avec la seconde commençait le programme du baccalauréat. Je voulus éviter la honte familiale de ne pas être bachelier. Les résultats scolaires ne se firent pas attendre ; je remontai des dernières places jusqu'au peloton de tête, entrant dans ce qu'on appelait « l'académie » donnant droit à un ruban violet sur le veston. J'eus accès à l'orgue. Et à la polycopie, domaine réservé aux gens de confiance ! Je continuais à travailler le dessin : tout me passionnait. La maladie du travail s'empara de moi et je ne suis pas certain d'en être tout à fait guéri à 86 ans. Car c'est une maladie de voir tout ce qu'on pourrait faire, tout ce qu'il faudrait faire, et de succomber à la poursuite du « à faire », le plus tôt possible.

La personnalité de Mgr Cazaux, qui venait nous voir, m'impressionnait. Ainsi que celle de plusieurs professeurs, dont le chanoine Guéry, mon professeur de première dont j'avais, en outre, la chance de servir la messe et de ressentir la profondeur spirituelle. Je m'exerçais aussi à la méditation de l'évangile. Mais rares étaient les moments où nous était proposée une religion fondée sur l'évangile.

J'aimais parler de tout avec des élèves plus âgés ou des professeurs plus jeunes. C'était à la limite de l'interdit absolu concernant ce que le supérieur appelait « les amitiés particulières », expression dont je n'entrevois pas le sens. La religion « mariale » qu'on cherchait à nous inculquer m'intéressait peu et je cherchais toujours « ailleurs », sans savoir quoi. Il y avait « la congrégation de la sainte Vierge » pour les bons séminaristes : je n'y fus jamais admis.

*C'est alors la fin de la guerre ?*

En juin 1944, nous avons vibré à l'approche de la Libération. Pendant les vacances, mon curé me demandait de m'occuper du patronage. Nous y laissions libre cours à notre esprit d'invention : théâtre, mise en scène, peinture des décors, cinéma, baignades. Mes frères aînés étaient des inventeurs multiscartes : création de plusieurs bateaux, relance des voitures après la libération de 1945, recherche d'énormes cerfs-volants pour essayer de décoller du sol, etc. Je n'ai jamais eu le temps de faire les « devoirs de vacances ». Je retrouvais la maison de famille, ma mère et ma plus jeune sœur. Mes sœurs plus âgées avaient déjà quitté la maison. Ma sœur aînée était mariée depuis 1939. Avec maman, nous allions la voir pendant la guerre : elle aussi devait accueillir un soldat allemand à la maison. À onze ans, j'étais « tonton » d'une nièce ayant seulement 10 ans de moins que moi. Je voyais aussi ce que pouvait être une vie de famille différente de la mienne. Je côtoyais des filles dont plusieurs ne me laissaient pas insensible, mais elles ne l'ont jamais su. Le monde féminin ne suscitait en moi aucune crainte. Étant « séminariste », j'étais à l'abri des initiatives des filles et, comme tout naturellement, investi dans l'univers masculin.

*Avant l'entrée au grand séminaire, vous terminiez vos études secondaires dans un collège privé ?*

Je ne saurais dire. En principe réservé à des jeunes admettant l'hypothèse de « devenir prêtres » ou, comme on disait, « ayant la vocation ». La plupart des jeunes fréquentant le « petit séminaire » y passaient le baccalauréat et étaient reçus. Avec plus de trente camarades, nous avons passé et l'écrit et l'oral en fin de première, en 1947, puis, en fin de terminale, en 1948, que nous appelions la philosophie, nous avons passé l'écrit et l'oral qui nous qualifiaient de bacheliers. La proportion de bacheliers sur une génération est passée de 3% en 1945, à 25% en 1975, pour atteindre 71,6% en 2011. Nous étions 60.000 en 1948 : ils étaient 567 500 en 2011 (soit un taux de succès global de 85,7%).

Le 20 juillet 1948, j'étais donc bachelier : dans l'autobus qui me ramenait de l'oral, un adulte lia conversation avec moi et me rappela qu'il m'avait vu, jadis, à la maison, attaché à la table avec un... brin de laine, temps de réflexion que maman m'octroyait quand j'avais eu un comportement méritant sa désapprobation ! Mais, ce 20 juillet 1948, j'apprenais en arrivant que ma sœur aînée venait de mettre au monde un garçon. Dès le lendemain, je partais à moto admirer ce neveu avec grande joie.

*Pouvez-vous nous parler de vos années au grand séminaire de Luçon ?*

En septembre, j'entrais au Grand Séminaire de Luçon... habillé en soutane depuis la veille : j'avais 18 ans et demi. C'était la règle. Je fis connaissance avec environ 150 jeunes de 18 à 23 ans, tous en soutane, et vivant

selon un emploi du temps nettement plus orienté vers l'ordination. Le cursus nous faisait aborder la philosophie, l'histoire de l'Église, le droit canonique, l'écriture sainte, la morale, la spiritualité. Chaque matin : la messe, après la prière du matin et un temps de méditation dans la pénombre de la chapelle. J'avais grande difficulté à ne pas dormir, mais j'aimais savourer les méditations à base biblique de certains spirituels : je soulagais pour rester éveillé. Chaque soir : la prière du soir lue par le supérieur.

Ce dernier connaissait l'une de mes sœurs pour avoir été le curé de la paroisse où ma sœur faisait partie d'une jeune communauté accueillant des jeunes filles diplômées se destinant à être des « missionnaires » (sans vœux) dans les endroits déchristianisés de France. Cette sœur était ma marraine, j'avais 13 ans de moins qu'elle, j'admirais beaucoup son enthousiasme, ses capacités et son esprit d'innovation ecclésiale. Le supérieur l'avait appréciée. Je bénéficiais de sa part d'un a priori favorable et je n'hésitais pas à frapper à sa porte pour parler de la vie au séminaire, du règlement, des études, etc.

J'étais malheureusement le seul à le fréquenter aussi librement : beaucoup de mes camarades le trouvaient intelligent, cultivé, mais non communicatif. Il ne resta supérieur que durant quatre ans. Mgr Cazaux se résolut à le nommer curé, après avoir demandé à un certain nombre de séminaristes ce qu'ils pensaient de leur supérieur. J'étais au premier rang de cette « délégation ». J'allai le trouver quelques jours après son départ, lui avouant ce que j'avais dit à l'évêque pour lui conseiller de mettre fin à son supérieurat. Il m'avoua qu'il se sentait libéré d'une charge pour laquelle il n'était pas fait. Moins de dix ans plus tard, je le retrouvai comme vicaire épiscopal et nous sommes devenus de véritables amis.

*Quels événements décisifs avez-vous vécus pendant ces quatre années ?*

Le 25 janvier 1950, je reçus l'intime conviction que la Bible contenait l'essentiel de la foi en Jésus, de la façon de vivre en disciples et frères, d'être prêtres missionnaires. J'en parlai à trois amis. Nous avons immédiatement créé, entre nous, une « équipe missionnaire ». Dès les vacances de Pâques, nous sommes partis à la Trappe de Bellefontaine, pour méditer l'évangile, avec l'aide du Père Antoine Chevrier qui avait écrit, pour sa congrégation du Prado, le livre intitulé « *Le prêtre selon l'évangile, ou le Véritable disciple de NSJC* ». Son radicalisme évangélique nous convenait. Son choix de la pauvreté aussi. Nous essayons d'imiter. À partir de ce 25 janvier, date où l'Église célébrait la « conversion de St Paul », notre façon de penser, de vivre, de décider, d'étudier prit une orientation décisive. J'avais 20 ans. Tout commençait à prendre sens, avec les soutiens des trois amis plus âgés que moi, partageant la même ouverture envers la Bible, et la certitude que l'heure était venue de vivre en « prêtres selon l'évangile ».

Trois professeurs marquèrent mes études. Celui d'Écriture sainte, qui me passionna sur la juste lecture des 12 premiers chapitres de la Genèse : il publia ses recherches et devint professeur universitaire à Strasbourg. Le professeur d'Histoire nous comblait par sa compétence et sa façon d'entrer dans le passé pour y détecter les maillons d'une perpétuelle évolution. Le professeur de Morale nous faisait découvrir les finesses de l'âme humaine à laquelle il ne suffit pas d'asséner le rappel de lois variant toujours en fonction des besoins de la société ou des religions. Il était, en outre, mon « directeur spirituel » et j'avais tout le loisir de continuer à dialoguer avec lui, sans la distance qu'aurait pu instaurer entre nous l'âge ou le statut ecclésial. Je le retrouvai dix ans plus tard ; mais cette fois, j'étais le responsable de l'enseignement catholique diocésain et lui visitait les enseignants. Nous étions des amis et des frères au service du même monde enseignant, échangeant presque quotidiennement en pleine confiance.

Avec beaucoup d'autres du séminaire, nous formions des groupes de réflexion, de révision de vie, d'échanges intellectuels, d'expériences (par exemple entre ceux qui revenaient d'Algérie ou du service militaire). J'apprenais la graphologie, l'harmonie, la direction de chorale et l'orgue. J'équipais le séminaire de moyens techniques pour transmettre une culture musicale à partir des disques vinyle : nous étions plusieurs à mettre en commun nos petites compétences. Nous étions ouverts à tout.

Pendant les vacances d'été, convaincus par l'expérience de plusieurs Fils de la Charité, « prêtres en roulettes », sous leur responsabilité nous devenions des « missionnaires » dans certains départements considérés comme plus déchristianisés. Séminaristes en soutane, jeunes filles et jeunes gens universitaires, jeunes et adultes, nous allions dans les cafés « faire des conférences » sur la foi et la science, sur l'athéisme ou l'anticléricalisme : nous organisions des paraliturgies et veillées de prière, notamment sur la Passion, la mort et la Résurrection du Christ. Nous avions largement moins de trente ans... et ne manquions pas de « culot ». Les pères Thivollier (auteur du « *Libérateur* » et des « *franc-parler sur la religion* »), Dupé, Ranaud nous encadraient, avec le père Feillet que je retrouverai 40 ans plus tard comme curé en Yvelines, nous accueillant dans son presbytère et nous faisant bénéficier de son jugement pastoral et de sa passion

missionnaire ; j'étais alors devenu « son évêque », son frère Jean Charles, avec lequel il réunissait mon frère Pierre, fils de la Charité et plusieurs autres : tous frères et grands amis, toujours prêts à commenter et débattre sur la pastorale de l'Église et la culture du monde.

*Bien avant de devenir prêtre, vous étiez déjà passionné d'évangélisation ?*

Oui. J'en ai pris conscience beaucoup plus tard. Le vieil évêque de 86 ans que je suis devenu était en germe dans le séminariste de 20 ans. J'en rends grâce au Seigneur car lui seul explique cette anticipation de la vie adulte dans le jeune en formation. Je l'ai reçue sans l'avoir demandée.

*Votre séjour de deux ans à Rome fut-il productif dans ce sens ?*

Après quatre années au séminaire de Luçon, les autorités décident de m'envoyer à Rome pour y passer en deux ans une licence de théologie à l'Université Grégorienne. J'y découvre des étudiants venant du monde entier, et au séminaire français je peux rencontrer des séminaristes venant de toute la France. Pour le Vendéen, c'est un élargissement de pensée, et mon premier séjour à l'étranger dans une ville d'une étonnante richesse culturelle. J'ai beaucoup aimé, me liant d'amitié avec plusieurs séminaristes. Nous échangeons longuement sur la philosophie, la théologie, l'histoire, la musique (je lance, comme à Luçon, une initiation à la musique symphonique, je me perfectionne en grégorien à partir de la paléographie musicale et je découvre mes limites d'organiste autodidacte). L'incroyable vitalité du baroque me fascine. L'histoire de l'Église et de sa rencontre avec l'empire romain suscite mes réflexions.

Quelques bons professeurs à la Grégorienne me font comprendre ce que devrait être une théologie ouverte en direction de la pastorale et de la méditation. D'autres professeurs me laissent indifférent : j'achète leurs livres (en latin) et les travaille pour passer les examens. Et surtout, je fais, pour la première fois, un gros travail personnel d'études croisant la révélation biblique, la tradition patristique et l'histoire des conciles. Ce fut déterminant pour la suite de mon ministère, et très payant au niveau des résultats aux examens.

Au séminaire français, la liturgie devenait plus participative. Les chants français nouveaux nous parvenaient, notamment du Père Deiss, spiritain comme nos « pères » du séminaire français. Nous les avons souvent chantés en avant-première.

*Où et quand avez-vous été ordonné prêtre ?*

Dans mon village d'origine, Saint-Martin-des-Noyers, le dimanche 5 juillet 1953. Mgr Cazaux l'avait décidé puisque le 29 juin j'étais encore à Rome pour passer des examens théologiques. Ma mère était morte un an plus tôt, elle qui aurait tellement aimé participer à cette ordination. Plusieurs amis proches de ce que nous appelions « l'équipe missionnaire » s'engagèrent ce jour-là à vivre le sacerdoce dans cette perspective, très proche du Père Chevrier.

Je retournai à Rome pour une seconde année.

*Quelle fut votre première affectation comme prêtre ?*

À peine rentré de Rome, début juillet 1954, je suis nommé vicaire à Montaigu. Il me faut assumer des responsabilités d'une étonnante variété. Je deviens immédiatement directeur de colonie de vacances, moi qui n'avais jamais été en colonie de vacances, responsable des équipes de basket du « patro », moi qui n'avais jamais joué au basket, responsable du théâtre du patro (je dus monter deux pièces, dont *Le Bourgeois Gentilhomme* avec 5 ballets), diriger la Musique du patro, moi qui n'avais jamais soufflé dans un clairon, surveiller le bon niveau de luminosité des appareils de cinéma, le samedi soir, prêcher 4 à 5 fois le dimanche, assurer plus de 10 heures de catéchisme par semaine dans les classes primaire de l'école libre, et deux ou trois heures de catéchèse pour les adolescentes du collège catholique. Il me restait la veillée du lundi soir où j'essayai de lancer un groupe de jeunes commerçants, artisans, ouvriers. Sur tous ces points il me fallut improviser, apprendre, assumer, subir le stress du débutant qui n'a personne à qui parler de ses erreurs et surtout du sens de tout cela par rapport au ministère presbytéral.

Après 4 mois passés en colonie de vacances et 9 mois à la paroisse, j'apprends par un moniteur de colo que je suis nommé vicaire aux Sables-d'Olonne. Quel bonheur ! J'y trouve un curé agréable, un vicaire et des prêtres engagés dans l'école des pêches et la mission de la mer. Enfin je peux échanger avec eux, découvrir d'autres prêtres grâce à eux, et surtout faire la connaissance des fraternités Charles de Foucauld, auxquelles je m'inscris et que je n'ai jamais quittées depuis. Nous nous y retrouvons une fois par mois, faisant adoration, méditation d'évangile et révision de vie.

### *Pourquoi cette spiritualité de Charles de Foucauld ?*

Parce que des prêtres amis y adhéraient. Parce que Foucauld avait écrit sur l'évangile des méditations qu'on publiait. Parce que sa spiritualité était proche de celle du Père Chevrier. Parce que nous pouvions nous réunir régulièrement et nous sentir proches d'autres prêtres de France. Parce que nous pouvions approfondir une spiritualité qui avait le vent en poupe, des propositions de formation comme le « mois de Nazareth » ou des retraites annuelles intéressantes. Le ministère exercé dans ces conditions fraternelles me redonnait courage et enthousiasme pastoral.

Nous vivons la Semaine Sainte de 1956 selon les nouvelles normes liturgiques. Enfin nous retrouvions du sens dans les célébrations ; les prédications devenaient plus proches des textes bibliques. Nous pouvions utiliser le français dans les baptêmes. Dix ans après *Mediator Dei* nous avons l'impression d'un frémissement dans l'Église latine. De nombreux chrétiens partageaient les mêmes joies.

### *Mais vous changez encore d'affectation !*

Oui, un an après mon arrivée aux Sables, l'évêque me nomme responsable diocésain de l'enseignement religieux (catéchisme, prédication). J'ai 27 ans, je n'ai aucune expérience, et cette affectation m'effraie. Je négocie avec Mgr Cazaux qui m'envoie à Lyon où des prêtres comme Colomb, Vimort et Duperray travaillaient avec des pédagogues et publiaient des livres ou articles renouvelant l'enseignement religieux. Désirant plus de bases de pensée, j'obtiens de partir à Paris pour y suivre les cours de l'ISPC (Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique).

### *Quelles découvertes faites-vous sur le plan intellectuel, pastoral, liturgique ?*

J'y arrive en décembre. Des amis me passent leurs notes de cours pour que je puisse rattraper mon retard. Grand bonheur de découvrir le père Bissonnier, de suivre ses stages auprès des jeunes filles handicapées du Kremlin, d'écouter les cours de Danielou, Brien, Coudreau, Liégé, Colin et autres professeurs qui me passionnent, décryptant la grande Tradition catholique et biblique, nous aidant à faire des parcours chez les grands pédagogues, psychologues. Je me sens à l'aise dans la théologie pastorale qui ouvre des horizons neufs pour faire un discernement sur nos pratiques ecclésiales.

J'ai aussi la chance de fréquenter les éditions Fleurus (*Cœurs vaillants, Âmes vaillantes, Friponnet et Marisette...*) et les auteurs de ces réussites pédagogiques, pour la plupart Fils de la Charité ; ils m'accueillent volontiers comme frère de Pierre Thomas, lui-même fils de la Charité et comme ami de Thivollier et autres des « camps missions ». Nous échangeons beaucoup entre élèves, ayant déjà fait un peu de ministère, en heureuse harmonie avec des jeunes religieuses ou psychopédagogues, dans des stages concrets dans des institutions ou paroisses parisiennes.

Tout cela me passionne. Je lis beaucoup. Et, pour répondre au désir de mon évêque, je fais des allers et retours vers la Vendée pour jeter les bases d'une direction diocésaine de l'enseignement religieux.

### *Comment évolue la catéchèse à cette époque, et dans quel contexte se poursuit cette formation à Paris ?*

En fin d'année scolaire, juin 1957, éclate l'affaire dite du « catéchisme progressif ». Colomb et Coudreau doivent quitter leurs postes sur ordre de Rome, après dénonciation notamment d'un vendéen, Mgr Lusseau, dans les « *Cahiers des cercles catholiques d'Angers* ». Mgr Cazaux me demande un rapport sur les accusations portées par Lusseau sur les livres de Colomb, « *Aux sources du catéchisme* ». J'y travaille dès juillet, établissant un parallèle minutieux entre ce qu'a écrit Colomb et ce que Lusseau cite effectivement, en déformant nettement sa pensée. Je remets mon étude à Mgr Cazaux et au Doyen du Chapitre : ils sont psychologiquement marqués par le décalage entre ce qu'avait écrit Colomb et ce que Lusseau disait qu'il avait écrit. Cette période noire a fait l'objet de thèses depuis lors, notamment de Joël Molinario. Les accusations avaient fait mouche à Rome, mais n'étaient pas honnêtes.

J'obtins de Mgr Cazaux le droit de suivre la seconde année de l'ISPC, à condition, cette fois, de revenir au moins une semaine par mois travailler en Vendée pour lancer la direction de la catéchèse. À Paris, l'abbé Brien a remplacé le père Coudreau, l'abbé Honoré a remplacé l'abbé Colomb. Nous essayons de reconstruire, de prouver que les accusations étaient sans fondement, de retisser des liens de confiance avec Rome. Nous nous sentons cependant suspectés par certains évêques de France alors qu'ils nous ont choisis comme responsables. Nous apprenons ainsi à ne pas avancer d'idées ou pratiques sans fondements dans la longue Tradition de l'Église et la Révélation judéo-chrétienne. Cette re-fondation de mes convictions marque

désormais toutes les initiatives concrètes qu'il me faut prendre pour faire vivre une direction diocésaine de la catéchèse, du catéchisme et de la prédication.

*Quels bénéfices de ces années d'études tirez-vous pour votre pratique dans la responsabilité qui était la vôtre de directeur diocésain de l'enseignement religieux ? Quelles initiatives prenez-vous ?*

Mes années 1958 à 1962 m'amènent ainsi à travailler toujours en concertation avec des femmes, laïques ou religieuses, pour la rédaction de documents destinés aux catéchistes (maternelles, primaire et adolescence), aux prêtres (pour la prédication), aux parents (avec la revue mensuelle *La Page des Parents* dont chaque numéro est préparé avec un groupe de parents et rédigé à plusieurs voix).

Je lance aussi des formations pour adultes chrétiens : c'est l'époque où *La Cité Catholique* et *Verbe* sont considérés par beaucoup comme l'unique référence fidèle à la foi et à Rome. Leur fondateur, Jean Ousset, est soutenu par Pie XII et le Cardinal Ottaviani ainsi que par les Coopérateurs paroissiaux du Christ Roi. Un groupe existe en Vendée. Je m'efforce de donner à ces hommes des fondements bibliques et théologiques que ne leur transmet pas *La Cité Catholique*. En 1961, Mgr Guerry, de Cambrai, émettra pour l'épiscopat français un jugement plutôt négatif à propos de ce mouvement, (en novembre 1951) à la différence de l'archevêque de Bourges, le futur cardinal Lefebvre. Jean Madiran, Georges Sauge et M<sup>e</sup> Jacques Trémolet de Villers chantent la même mélodie maurassienne. JP Sartre et Simone de Beauvoir bénéficient d'une notoriété grandissante depuis la Libération. Le marxisme a pris rang d'idéologie incontournable comme « matérialisme dialectique ». Pour ma part, j'adhère au personnalisme chrétien dans la ligne d'Emmanuel Mounier dont « l'affrontement chrétien » me marque depuis plusieurs années. Toujours est-il que les débats sont vigoureux dans les milieux chrétiens.

Plus modestement, nous organisons des formations de catéchistes en région couvrant une dizaine de diocèses de l'Ouest. Chaleureuse collaboration entre les équipes de ces diocèses : hommes et femmes, prêtres et laïcs. Il me faut refaire toute ma formation sur les livres bibliques (l'historico-critique oblige !) et sur l'histoire de l'Église en relation avec l'histoire du monde occidental : ce sont les sujets sur lesquels je suis invité à « plancher » dans les sessions régionales. J'y consacre du temps par souci de « compétence professionnelle ».

*Quelles personnalités avez-vous l'occasion de rencontrer, quelles sont celles qui vous ont nourri ?*

Je vis à « la maison des Œuvres » avec plus de 15 amis prêtres aumôniers d'action catholique. Mgr Cazaux anime régulièrement des dialogues entre nous. Nous débattons du « mandat » de l'action catholique, de la « pastorale d'ensemble », de la mesure d'appartenance chrétienne représentée par la messe dominicale avec le chanoine Boulard, le père Manaranche. Période extrêmement vivante avec grande liberté d'expression. Nous prenons contact avec le Pasteur de Mouchamps, Jean Claude Dubs, que je retrouverai 40 ans plus tard pour *La Bible expliquée*. Nous partageons les analyses du Père Congar et de l'abbé Couturier sur le nécessaire œcuménisme par fidélité à la prière du Christ en Jean 17.

*Comment se présente, à partir de là, la suite de vos responsabilités et de votre ministère ?*

En janvier 1962 meurt Mgr Douillard, le directeur diocésain de l'enseignement libre, grand collaborateur de Mgr Cazaux dans le soutien à l'école libre (grands rassemblements, procès des kermesses, décision de refus de payer l'impôt si le gouvernement ne prend pas en compte l'apport de l'enseignement libre à travers la France). Depuis deux ans la Loi Debré (décembre 1959) est en train de changer les relations entre l'enseignement privé et l'enseignement public. La fonction de directeur diocésain de l'enseignement libre s'avère donc importante et significative d'un état d'esprit en pleine évolution. À mon grand étonnement, Mgr Cazaux me nomme pour cette mission : j'ai 32 ans, aucune compétence en la matière.

*Quelles décisions prenez vous pour faire face à cette nouvelle responsabilité ?*

Il me faut tout apprendre et, entre autres, découvrir la loi Debré, la réforme des Collèges, gérer un corps professoral de plus de 2 700 personnes (faire environ 400 mutations par an), assurer des conférences pédagogiques (que je consacre surtout à la réflexion biblique et pastorale), moderniser la gestion des écoles et collèges, former les économes pour une comptabilité que l'Académie, la Préfecture et le Trésorier Payeur Général sont amenés à vérifier concernant le paiement des professeurs sous contrat et leurs charges sociales. Je dois aussi essayer de résoudre les conflits, prévoir l'avenir de l'institution à 10 ou 15 ans, établir la carte des futurs collèges (nous en construirons plus de 30).

*Dans quelles conditions menez-vous à bien cette lourde tâche, quand on connaît l'importance et la prévalence de l'enseignement libre en Vendée ?*

J'ai le bonheur d'avoir une équipe diocésaine de qualité, hommes et femmes, prêtres et laïcs. Nos premières grandes orientations et décisions concernent :

- la formation des parents à l'éducation en famille (activation des APEL) ;
- la coresponsabilité locale des gestionnaires, parents, responsables ecclésiastiques, experts, (création d'AEP pour chaque établissement) ;
- et la formation initiale des instituteurs et institutrices.

Nous lançons l'idée d'un « centre de formation pédagogique » et passons aux actes dès 1964 avec sa création effective, aux portes de La Roche où nous avons transféré l'administration diocésaine : il ouvre en octobre 1964 avec 52 élèves. L'équipe diocésaine assure les enseignements et organise les stages.

Nous essayons ensemble de réfléchir au caractère propre, catholique, de l'enseignement « libre ».

*Quelle collaboration a alors pu se mettre en place entre les responsables de l'Éducation Nationale et les responsables de l'enseignement libre que vous étiez ?*

La plupart des établissements passent sous le régime des « contrats » de la Loi Debré. Il nous faut exposer devant le « comité de conciliation » les cas faisant débat avec l'Inspection académique. Les relations se multiplient entre les administrations publiques (préfecture, académie, trésor public) et l'équipe diocésaine. Dans une confiance grandissante et parfois une véritable amitié. C'est ainsi que, pour ma part, je bénéficie de fréquentes visites d'un Inspecteur Général de l'Éducation Nationale dont j'apprendrai plus tard qu'il est Franc-Maçon et qui demandera mon ministère avant sa mort et me chargera de présider sa sépulture pour y dire, entre autres, devant de nombreux représentants de l'enseignement public, qu'il a toujours prié matin et soir en disant le « Notre Père ». Ce fut mon premier contact avec un Maçon : il y en aura d'autres par la suite, tout aussi imprévisibles. Ils remettent en question ce que j'ai toujours entendu dire concernant la Maçonnerie : que de choses inexactes, noircies, entretenant des oppositions apparemment irréductibles !

*Avec le recul, comment relisez-vous cette période ?*

En relisant cette époque, je peux dire que « la guerre des écoles » a évolué vers une connaissance et un respect mutuels, voire une collaboration pour le bien des enfants et des jeunes du département, notre souci commun.

Ainsi va évoluer mon ministère de 1962 à 1969. De 32 à 39 ans, il me faut vivre en prêtre affecté à la responsabilité d'une grosse « entreprise ». Mes relations cessent d'être prioritairement ecclésiastiques : elles s'élargissent au monde réel des entrepreneurs et corps de métier de la construction, de la pédagogie, de la gestion et aux marges de la politique. Pendant trois ans je fréquente la formation proposée aux patrons ou cadres d'entreprises de l'Ouest par l'Institut de gestion prévisionnelle et de contrôle de gestion. Tout en assurant le travail quotidien à la direction de l'enseignement catholique, mais en me déplaçant régulièrement à Angers, entre 15 heures et minuit, en voiture. J'y apprends énormément, notamment sur la « gestion des personnels » (style DRH), la prévision et la comptabilité.

Me mobilise particulièrement l'idée de vivre ces responsabilités à la façon d'un chrétien éclairé, convaincu et logique avec la foi. Je vis avec deux autres prêtres, membres de l'équipe diocésaine. Nous partageons le même désir de « mettre la foi dans la vie », de favoriser le dialogue entre l'Église et le monde, de pacifier les esprits, de résoudre les tensions et les conflits selon les perspectives évangéliques.

Je découvre aussi qu'on peut « tomber amoureux » à 35 ans (mon père n'avait-il pas fait la même découverte à 36 ans ?). L'Église romaine étant la seule à interdire le mariage chrétien à ses ministres ordonnés, je choisis de continuer à exercer le ministère alors qu'un certain nombre de mes très proches amis optent pour le mariage et l'engagement professionnel, tout en demeurant attachés à la foi chrétienne et en demandant la « réduction à l'état laïc » (expression de l'époque).

J'ai 33 ans lorsque Jean XXIII invite l'Église à « regarder sans crainte vers l'avenir..., à se mettre joyeusement, sans crainte, au travail qu'exige notre époque, en poursuivant la route sur laquelle elle marche depuis près de vingt siècles » (11 octobre 1962, ouverture du Concile). Paul VI résumera l'œuvre conciliaire en la caractérisant comme « un appel amical et pressant qui convie l'humanité à retrouver, par la voie de l'amour fraternel, ce Dieu dont on a pu dire : s'éloigner de lui, c'est périr ; demeurer en lui, c'est être inébranlable ; revenir à lui, c'est renaître ; habiter en lui, c'est vivre » (7 décembre 1965).

Je lis avec grand bonheur intérieur les textes majeurs qui remettent l'institution Église à l'endroit, peuple de Dieu, communion de disciples ; qui proposent l'attitude œcuménique et internationale vis à vis des autres Confessions chrétiennes, ainsi que le dialogue avec les autres religions ou options philosophiques ; qui redonnent à la conscience son devoir et son droit de prendre les ultimes décisions après s'être informée ; qui accordent à la Révélation chrétienne sa juste place de Source appelée à devenir Lumière et Vie pour les disciples du Christ : qui mettent au premier rang le devoir apostolique de tout chrétien dans le monde ; qui s'efforcent d'esquisser et de développer une pensée et un langage neuf sur tout ce qui concerne les joies, les espoirs, les préoccupations, les fausses pistes des hommes et des femmes de ce temps. L'ampleur de la réflexion de Vatican II me remplit d'admiration. Aucun des précédents conciles n'a fait une œuvre aussi considérable. Et beaucoup de penseurs influents ressentent le même enthousiasme. Nous nous sentons tous invités à nous mettre au travail courageusement pour ouvrir « une route au Seigneur », abaisser les montagnes infranchissables et combler les ravins creusés comme autant de séparations définitives.

*En second lieu, la période de Mai 68. Dans quel état d'esprit la traversez-vous en Vendée ?*

Je traverse la période de mai 1968 en essayant de décrypter le mouvement des idées qui s'imposent de façon tonitruante : « ni dieu ni maître », « interdit d'interdire », « faites l'amour pas la guerre », remise en cause du mariage comme risque de domination de l'homme par l'homme, essais de communautés d'hommes et de femmes dans lesquelles les enfants seront de tous pour ne pas « appartenir à leurs géniteurs », remise en cause du « professeur » qui instruit ceux qui ne savent pas mais promotion de celui qui questionne, débat et fait jaillir ce que les élèves portent en eux... Très imbriquées en tout cela, critique de l'Église et questions posées à la foi chrétienne avec remise en débat de ses fondements. Tout enseignement religieux est considéré comme discutable ou sans intérêt pour construire un monde nouveau. Bible et christianisme sont réputés obsolètes. « Dieu est mort » à quoi répond « le cadavre de Dieu bouge encore ».

Mgr Paty a succédé à Mgr Cazaux depuis juillet 1967. Je le rencontre régulièrement chaque semaine pour le conseil épiscopal. Nous travaillons principalement à la mise en œuvre des orientations conciliaires. Celles-ci mettent à l'épreuve une petite partie du clergé vendéen, notamment sur la réforme liturgique, l'installation d'autels de célébration face au peuple, le rôle et la responsabilité des laïcs dans l'apostolat, la généralisation des organismes de gestion des écoles et collèges catholiques (beaucoup sont créés à cette époque) avec large participation des parents, l'évolution du statut des curés (disparition de l'inamovibilité avec les risques de carriérisme), la mise en route d'une véritable comptabilité paroissiale accessible aux « conseils économiques des paroisses », la rétribution des prêtres selon des barèmes diminuant largement les écarts entre prêtres, la création des « conseils pastoraux », etc. Mgr Paty pratique au conseil épiscopal une concertation confiante. Le décret sur la charge pastorale des évêques inspire sa ligne de conduite. L'état d'esprit promu par Vatican II gagne progressivement tous les diocésains. Les relations entre prêtres deviennent de plus en plus fraternelles. Il en va de même entre prêtres et fidèles. Nous essayons de vivre l'Église selon *Lumen Gentium* et *Gaudium et Spes*.

Pour avancer plus radicalement dans cette direction, Mgr Paty crée « des zones pastorales » dont il confie la responsabilité à des « vicaires épiscopaux ». La zone pastorale de La Roche-sur-Yon comporte un clergé aux convictions théologiques et pastorales plus contrasté que dans les autres zones : l'effet mai 1968 y contribue, les assemblées de prêtres sur La Roche sont plutôt turbulentes. Mgr Paty me confie la responsabilité de cette zone à la rentrée 1969.

*Pourrait-on dire que cette période a été marquée par quelques turbulences, étant donné le contexte social, d'une part, et la nouvelle responsabilité qui vous a été confiée, d'autre part ?*

Il me demande de quitter la direction de l'enseignement catholique : ceci ne me déplaît pas, car je commençais à trouver pesante la charge administrative de la fonction et sa composante pastorale un peu trop maigre pour être exercée par un « prêtre ». Ne redoutant pas les contrastes, Mgr Paty me confie en même temps la coordination de l'aumônerie de l'enseignement public, alors que j'étais identifié à un partisan convaincu de l'enseignement privé.

Cette réorientation vers la « pastorale », à 40 ans, m'aide à entrer plus pleinement encore dans l'esprit de Vatican II. Elle m'impose un genre nouveau de relation avec prêtres et laïcs. Je cesse d'être « monsieur le directeur » pour devenir un « frère » : Jean Charles. Je visite les paroisses et doyennés de la zone pastorale, apprenant à écouter les préoccupations apostoliques, découvrant l'effet sécularisateur et déstabilisant de mai 1968, admirant le dynamisme de la plupart pour devenir ferments d'un monde différent. Nous travaillons

ensemble les textes conciliaires, nous efforçant d'en tirer des applications concrètes. Nous participons aux réunions du « conseil presbytéral diocésain ». Nous comprenons mieux le « ministère presbytéral », selon *Presbyterorum ordinis*, comme service du sacerdoce des baptisés afin que le Peuple de Dieu devienne une communion annonçant les merveilles de Dieu et imprégnant le monde des valeurs évangéliques dans tous les domaines de la vie, sociale, familiale, politique, professionnelle, nationale.

Les débats internes suscités par les chrétiens ou prêtres dits « traditionnalistes » ne nous épargnent pas. Ils rendent parfois le dialogue impossible. Certains récusent « l'Église conciliaire ». En 1970, Mgr Marcel Lefebvre crée la « Fraternité St Pie X » et, l'année suivante, le Séminaire d'Ecône pour former de vrais prêtres et célébrer « la messe de toujours » (titre d'un de ses livres). Il combat l'idée de liberté religieuse et de dialogue œcuménique. Son influence grandit. Certaines familles vendéennes lui confient des jeunes pour s'assurer de leur préparation au sacerdoce.

En 1970 également, l'abbé Georges de Nantes crée « la Ligue de la Contre-Réforme catholique ». Environ 25 000 personnes vont recevoir ses écrits. Depuis 1958, il a déjà fondé une congrégation de moines missionnaires. Penseur hautement cultivé, débatteur et polémiste de grand talent, l'abbé de Nantes veut donner un fondement chrétien aux choix politiques contre-révolutionnaires dans la ligne de Maurras. Il aspire à une sorte de monarchie dans laquelle le pouvoir appartiendrait au catholicisme selon ses vues. Il exerce une influence intellectuelle sur des chrétiens que les évolutions conciliaires dérangent. Il devient l'un des maîtres à penser de certains chrétiens de Vendée. Ses relations avec le Pape Paul VI et ses successeurs seront plus que tendues : affirmant qu'ils n'ont pas la foi, il les « suspend » avec ostentation à partir de la place St Pierre. Il admire Charles de Foucauld et le linceul de Turin ; il déteste le dialogue œcuménique, l'idée de liberté religieuse, et les Francs-Maçons.

Je ne peux pas évoquer les années 1969-1972 sans mentionner Mgr Lefebvre et l'abbé de Nantes dont j'entendais constamment parler dans certains milieux qui me questionnaient longuement pour connaître ma pensée à leur sujet. J'observais à quel point ils étaient intérieurement divisés entre leurs convictions spontanées et leurs convictions raisonnées.

Avec les aumôniers de l'enseignement public, j'avais des rencontres régulières. Marqués par les nouvelles pensées de mai 1968, réfléchissant sur tous les sujets, ils m'accueillaient sympathiquement, mais en me considérant comme un « envoyé de l'évêché » qu'il fallait tester, questionner, contrer. Ils appréciaient les passages réguliers du brillant dominicain Jean Cardonnel dans les salles publiques de La Roche où il donnait des conférences enflammant les esprits. Nous discutons sur les idées que défendait Cardonnel dans son livre de 1968 « *Dieu est mort en Jésus-Christ* ». Il représentait une certaine partie française de la « théologie de la libération » avec son axe liant « évangile et révolution ».

Les rencontres n'étaient pas de tout repos, notamment les assemblées réunissant curés, vicaires et aumôniers du public : deux mondes qui s'affrontaient, vantant chacun leurs options doctrinales ou pastorales. Célébrer ensemble l'Eucharistie relevait parfois de la performance ! Comment assurer un ministère de « communion » ?

*Comment parvenez-vous à vous ressourcer spirituellement dans ce contexte agité et en pleine mutation ?*

Ces débats m'obligeaient au moins à travailler sur les fondements de ma foi, sur la révélation chrétienne, sur les systèmes politiques et la psychologie sociale.

Les rencontres régulières avec les fraternités sacerdotales Jésus Caritas étaient un havre de paix, moments de grande communion entre frères, de méditation à la suite de Charles de Foucauld. Il y avait aussi les retraites annuelles que je faisais généralement hors du diocèse pour ne pas être poursuivi par les préoccupations locales. J'aimais les monastères où je bénéficiais de la liturgie monastique, entre autres à l'abbaye de Melleraie. Je rencontrais des prédicateurs ouverts avec lesquels je pouvais faire des discernements sur mon ministère. Durant l'une d'entre elles, je ferai connaissance avec Jean-François Six dont les livres sur Foucauld et Thérèse de Lisieux me passionnèrent, ainsi que son expérience du dialogue interreligieux avec le Service Incroyance et Foi. Et aussi des dominicains, des jésuites, des franciscains...

Détail sur mes conditions de vie. À partir de 1969, je réside dans un tout petit appartement où je peux cuisiner dans la salle d'eau et recevoir des amis en dégageant mon bureau pour en faire une table de réception. À 40 ans, j'avais (enfin !) un « chez moi » après avoir toujours vécu en collectivité. Je passai ainsi trois années passionnantes, éprouvantes, enrichissantes.

*Alors, que se passe-t-il pour vous ensuite ?*

Jusqu'à un jour de janvier 1972 où Mgr Paty vient sonner à ma porte pour me faire lire une lettre reçue de la Nonciature. En peu de lignes, celle-ci signifiait à Mgr Paty que le Pape Paul VI avait décidé de nommer le chanoine JC Thomas évêque auxiliaire de Dax et attendait son acceptation écrite dans les meilleurs délais.

*Comment réagissez-vous à cette nouvelle affectation ?*

Je trouve le procédé fort désagréable et demande à mon évêque de solliciter un rendez-vous près du Nonce à Paris pour rencontrer l'évêque de Dax et obtenir un dialogue personnel avec le représentant du Pape. Mgr Paty m'explique que les choses ne se passent pas ainsi d'ordinaire, qu'on commence par accepter et qu'on dialogue ensuite. Je réponds que le dialogue est pour moi un préalable sans lequel je refuse de devenir évêque.

Je viens d'avoir 42 ans. L'épiscopat, dans la foulée de 1968, me semble une mission difficile. Et je pressens clairement qu'un système opaque de renseignements a fonctionné pour aboutir à la décision du Pape qui ne me connaît évidemment pas. Après trois semaines de négociations entre Mgr Paty et le Nonce (j'explique à mon évêque que Rome n'a même pas le courage de m'écrire directement !), j'obtiens rendez-vous à la nonciature. Le Nonce me reçoit un long moment et s'efforce de justifier la procédure romaine que je critique. Il a demandé à Mgr Bézac, l'évêque de Dax, de venir à Paris. Celui-ci m'explique longuement (je crois que nous avons dialogué pendant près de trois heures) à quel point il a besoin d'un auxiliaire pour l'aider à mieux assumer le gouvernement pastoral qu'on lui a imposé alors qu'il était professeur de droit canonique. Nous évoquons Mgr Cazaux – originaire de Dax – qui lui a conseillé de me demander comme auxiliaire en raison de la collaboration confiante que j'ai vécue avec lui depuis 20 ans. Je me laisse convaincre. Et le Nonce me demande alors de rédiger mon acceptation par écrit.

Ma nomination sera annoncée officiellement quelques semaines plus tard. Mon ordination sera fixée au 1<sup>er</sup> mai 1972. J'apprendrai plus tard, par un prêtre landais en stage dans un dicastère romain, que mon « dossier » comportait environ 60/70 pages de citations des avis récoltés par la Nonciature près d'un certain nombre de personnes me connaissant, aucune ne m'ayant jamais fait allusion à cette enquête. D'un côté, c'est désagréable d'apprendre qu'on a enquêté à votre sujet. De l'autre, c'est apaisant de savoir qu'on vous envoie dans une mission que vous n'avez jamais sollicitée.

Je traverse une période de sentiments contradictoires. Beaucoup vous félicitent : sont-ils sincères ? L'épiscopat serait-il une promotion, une carrière ? Aucune ligne de l'évangile ne parle ainsi ! D'autres vous souhaitent bon courage ; ils savent que la mission ne sera pas facile ! Et vous commencez à dire au revoir, à distendre des liens amicaux participant à votre équilibre. Très concrètement il faut préparer une liturgie d'ordination, trouver un lieu adapté, lancer des invitations, tout en vous préparant intérieurement et spirituellement à orienter autrement votre « ministère ». Je me sens très (trop) jeune, sans recul, privé d'un temps de préparation « professionnelle », incapable de prévoir si je saurai m'adapter à l'univers landais dont je n'ai pas la plus petite idée.

La liturgie d'ordination épiscopale m'impressionne fortement. La prostration pendant la litanie des saints me donne l'assurance de faire partie de la longue histoire chrétienne. Le dialogue sur la mission me demande la fidélité à l'annonce de la Parole de Dieu, au souci des pauvres, à l'attitude fraternelle : j'adhère, je promets avec la grâce de Dieu. L'imposition des mains par une trentaine d'évêques me fait sentir que je ne suis pas seul, que j'entre dans une communion. Deux amis prêtres tiennent ouverte sur mes épaules une grande Bible : je m'engage avec conviction, dans la joie de l'Évangile, à faire connaître, à proposer, à vivre pour le bien des hommes et des femmes de ce temps.

*C'est donc à Dax que vous apprenez votre « métier » d'évêque ?*

Je passerai seulement 20 mois dans le diocèse de Dax. Mgr Bézac se montre très fraternel et chaleureux, m'associant à ses responsabilités pastorales, sollicitant mes avis, respectant nos originalités (lui en soutane filetée de violet, moi en clergyman). Il m'invite à visiter personnellement tous les prêtres, ce qui occupe une partie de mon temps, à faire des rencontres de doyenné, à animer des réunions pastorales dans les doyennés, les mouvements d'action catholique et les établissements d'enseignement catholique.

La CEF me charge d'accompagner le Secrétariat catholique enfance jeunesse inadaptée (SCEJI). J'y trouve une équipe très attentive aux enfants et jeunes « pas comme les autres » et le dynamisme de l'OCH (office catholique des handicapés, fondé en 1963 par Marie Hélène Mathieu : nous avons le même âge et j'ai

travaillé avec elle et le Père Bissonnier en 1957-58 à Bicêtre). En 1971 est née « Foi et Lumière ». Cette attention aux personnes handicapées marquera profondément la suite de mon ministère épiscopal.

Il m'est facile et spontané de me comporter en frère avec les prêtres, vu mon âge. Ce qui représente une originalité : les prêtres plus âgés m'accueillent avec respect, chaleur et entière disponibilité pour réfléchir en pastorale. Les débats enflammés que j'avais connus en Vendée à partir de mai 1968 ne sont pas vraiment actifs en milieu landais. Le savoir-vivre gascon atténue les tensions. Je suis superbement accueilli et intégré dans certains groupes de prêtres et d'aumôniers : nous y abordons librement tous les sujets.

*La question « qu'est-ce qu'être prêtre » revient-elle lors de vos rencontres pastorales ? Dans quels termes êtes-vous amené à la traiter et à la présenter aux prêtres de votre diocèse ?*

La question qui revient le plus souvent, c'est en effet : « Qu'est-ce qu'être prêtre ? » Je sens le besoin de l'approfondir pour apporter des réponses fondées. L'été 1973 m'en laisse l'opportunité. J'écris donc « *Église et ministères* » qui sort fin 1973 chez Fleurus : 230 pages rappelant d'abord le rôle de l'Église au service des hommes de ce temps – communion de membres actifs, chacun selon ses possibilités, parmi lesquels des ministres sont ordonnés, serviteurs de l'initiative permanente de Dieu, de l'universalité dans l'unité, de la participation active de tous les membres, et de la collaboration diversifiée de tous au salut des hommes et des femmes. Je consacre les 60 dernières pages à une libre conversation sur les sujets les plus débattus à l'époque : entre autres, travail professionnel, célibat, ordination des femmes, engagement politique, cohérence évêques-prêtres-diacres. Une seconde édition paraîtra en 1974. La rédaction de ce livre fut pour moi une nécessité intellectuelle et pastorale. Mes convictions étaient fondées sur le Nouveau Testament, sur les textes de Vatican II et sur les débats de l'époque, sans crainte de me projeter vers l'avenir que nous pouvions déjà pressentir.

*À nouveau, une nouvelle affectation d'évêque en titre cette fois ?*

Le 25 février 1974, Mgr Bézac me fait venir dans son bureau, asseoir à sa place (tout à fait inhabituel) et me tend une lettre qu'il vient de recevoir de la Nonciature. Bouleversé, il me dit : « Lisez, je vous laisse seul pour ne pas voir votre réaction. » Plusieurs hypothèses assaillent mon esprit, toutes démenties par la lettre. Celle-ci demandait à Mgr Bézac de me faire savoir que j'étais nommé évêque d'Ajaccio. Nous râtons ensemble contre la décision romaine qui mettait fin à notre collaboration de 20 mois seulement et m'envoyait dans l'univers corse dont je n'avais aucune idée. Je me sentais incompetent, démuné. Je vais consulter Mgr Collini, précédent évêque d'Ajaccio nommé coadjuteur de Toulouse un an plus tôt. Il me presse d'accepter parce que la Corse attend un évêque et s'impatiente depuis plusieurs mois.

*Dans quelles conditions arrivez-vous en Corse, poste pour le moins délicat ?*

Dès l'annonce officielle de ma nomination, je reçois toutes sortes de courrier : encourageants pour beaucoup, menaçants de la part d'autonomistes corses pour lesquels le poste d'évêque revient prioritairement à un prêtre corse. D'ailleurs, la presse locale mentionne les noms de quatre prêtres corses aptes à occuper la fonction.

J'arrive à Ajaccio par l'avion de 21h le lundi 11 mars. Le vicaire général me conduit à l'évêché. Sur les marches de l'église St Roch je vois écrit en grandes lettres : « per un vescu corsu » (pour un évêque corse). Le 14 mars : matinée, je lis aux membres du conseil épiscopal (où se trouvent les prêtres corses considérés comme épiscopables) le texte que je prononcerai le soir à la cathédrale pour mon « intronisation ». C'est ma déclaration d'intention de servir la Corse et les chrétiens de Corse. Malgré la menace de plasticage tout se passe bien, merveilleusement bien. Je me sens encouragé. De même, le lendemain, à Bastia, et le surlendemain à Corte.

Deux grandes fêtes me font rencontrer la population avec processions dans les rues : le 18 mars, fête de « la Miséricorde » à Ajaccio, et le 19 mars, fête de St Joseph à Bastia. Dans la foulée, je fais un tour de Corse pour rencontrer les gens des principales villes, les maires, les prêtres et les chrétiens impliqués dans la vie paroissiale. Partout le contact est direct, chaleureux. J'entends les avis et points de vue sur l'ambiance locale, l'éveil de l'autonomisme, la tradition religieuse, l'histoire de la Corse.

Je viens de me donner une « devise » illustrée pour mon « blason épiscopal » : « comprendre, aimer, servir. » Je m'efforce d'en vivre. J'observe aussi l'influence de St François d'Assise au long des siècles passés, avec la fondation de monastères dans la plupart des vallées de Corse. J'achète et médite et cite les textes de François d'Assise. Très vite, je répandrai sa prière lors des confirmations : elle prend la place d'un engagement des participants pour détailler l'action de l'Esprit Saint aujourd'hui.

Nouveauté pour moi. Il me faut répondre aux journalistes désireux de publier des entretiens avec le nouvel évêque de Corse. Je commence à étudier la langue corse, à lire des livres d'histoire de la Corse. Une évidence s'impose : la Corse n'est pas la Vendée et c'est au Vendéen que je suis de m'adapter aux Corses et non pas aux Corses d'épouser la pastorale vécue en Vendée. La Corse n'est pas simplement un département français : elle a son originalité, et il lui faut trouver sa manière particulière de vivre le message évangélique. Je garde le conseil épiscopal tel qu'il est, ne connaissant pas suffisamment le clergé pour introduire des changements. Chaque membre de ce conseil représente un élément de « l'esprit corse ».

Nous pensons ensemble qu'il faut développer la formation permanente. Nous organisons des journées en regroupant les participants dans 5 centres : la Corse est une montagne qui multiplie les temps de déplacements et c'est à l'équipe des formateurs de se déplacer. Ceci nous permet de coller au terrain, de passer ensemble des veillées, de dormir « chez l'habitant », curé ou laïque. D'ailleurs, ce terme de laïque ne me semble pas adéquat dans la mesure où il recouvre une sorte de séparation théologiquement incorrecte entre « sacerdoce et laïcité ».

Tous les quinze jours, il m'est demandé de rédiger un éditorial pour le bulletin Église de Corse. Quelques discernements sur la vie locale constituent progressivement la base de mes réflexions.

*Quels événements forts ont marqué votre passage en Corse, tant sur le plan politique, que social, régional ?*

Le vendredi 22 août 1975, les « événements d'Aléria » me placent devant les questions agitant tous les esprits. Le Dr Edmond Simeoni, leader de l'ARC (Action Régionaliste Corse), et quelques dizaines d'hommes armés occupent la ferme d'un viticulteur d'Aléria pour attirer l'attention sur le scandale des vins produits par des rapatriés d'Algérie bénéficiant de prêts exorbitants au détriment des petits viticulteurs corses. Les pouvoirs publics dépêchent gendarmes et CRS pour les déloger. Une négociation a lieu entre Simeoni et un représentant de l'État. Elle est interrompue par la décision de Paris : « Donnez l'assaut. » Celui-ci dure quelques minutes mais laisse deux morts parmi les gendarmes et un blessé grave chez les occupants. Simeoni stoppe l'affrontement et se rend. Dès le lundi 25 août, avec la collaboration du conseil épiscopal – où tous connaissent et apprécient le Dr Simeoni – je rédige une *Lettre au Président de la République* (V. Giscard d'Estaing depuis le 27 mai 1974). J'en donne copie à un journaliste de *La Croix* en quittant Bastia avec un groupe de pèlerins en partance pour Rome, le 29 août.

L'ARC est dissoute le 27 août. Des manifestations violentes se déroulent à Bastia pendant la nuit du 27/28 août. J'interviens sur Radio Vatican et suis reçu en audience privée par Jean Paul II le 3 septembre.

Le 31 août je publie un éditorial intitulé : *Demain ne doit pas être comme hier*. Il est accompagné de la réflexion menée en conseil épiscopal le 23 août, au titre suggestif : *Dans la maîtrise de soi et dans l'amour*.

*Votre action pastorale est alors, dans ce contexte, en rapport avec ces manifestations de violence ? Comment la mettez-vous en œuvre ?*

Le bulletin renvoie à des éditoriaux publiés depuis 1974 : *Une révolution nécessaire, notre propre conversion ; Laissez-vous réconcilier ; La violence des inertes ; Vivons en hommes raisonnables, justes et religieux ; La justice et la paix s'embrassent*, édito du 1<sup>er</sup> octobre. *Un immense besoin de paix*, édito du 15 octobre. *L'homme fort, envers du violent*, édito du 15 mai 1976. *L'attitude non violente*, 1<sup>er</sup> juin 1976.

Parallèlement, je rencontre deux préfets de Bastia et le nouveau préfet corse d'Ajaccio, Jean Riolacci.

Le 9 juin 1976, je suis entendu par la Cour de Sécurité de l'État dans l'affaire des événements d'Aléria. Impressionnant, éprouvant, ce témoignage devant un tribunal d'exception.

Désormais, régulièrement, je m'efforcerais de proposer des discernements évangéliques au sujet des événements, signes des temps, interpellations de la part du Seigneur. L'annonce de l'Évangile ne peut pas être désincarnée. Chaque rencontre pastorale, chaque confirmation, devient évocation, approfondissement sur la vie et le témoignage porté par les chrétiens de Corse.

Nous favorisons la multiplication des diacres permanents, la responsabilité des femmes dans la catéchèse, la formation permanente (trois jours par an dans chacun des cinq centres), le dialogue avec les engagés politiques, le monde militaire et l'administration. Tous les ans une ou deux sessions avec des intervenants des facultés ou séminaires du continent. En coopération avec un pasteur protestant nous lançons une radio locale « Chrétiens de Corse ».

En 1977, on nous suggère l'idée d'un pèlerinage en Terre Sainte, pour lire la Bible sur le terrain, et faire une sorte de retraite itinérante de quinze jours. La réponse dépasse notre attente : 240 personnes sont volontaires et nous remplissons un airbus cinq années de suite. Nous assurons la logistique et formons des animateurs

corses sous la responsabilité d'un bibliste des Landes qui a déjà guidé de nombreux pèlerinages. La découverte des rapports entre les mondes juif et palestinien nous donne beaucoup à penser.

Le 17 janvier 1981, avec plusieurs bons connaisseurs du linceul de Turin, nous créons l'association « Montre-Nous Ton Visage » pour promouvoir la connaissance et la contemplation de ce témoin silencieux toujours aussi inexplicable, mais oh combien ! parlant. J'avais participé à une émission sur TF1 en 1979, suite aux études menées par les chercheurs américains depuis 1978. Une même tournure d'esprit nous animait : rigueur scientifique dans l'analyse de ce tissu et ouverture à la méditation sur la personne du Christ dont la Passion et la mort demeurent si mystérieusement exposées sur le linceul. Une exposition itinérante fut composée : elle circulera largement en France, occasion de conférences, de débats et de contemplation silencieuse. Je l'ai maintes fois constaté : le linceul de Turin fascine, questionne, interpelle scientifiquement et ouvre facilement le débat, y compris pendant les repas et dans des milieux souvent étrangers à la foi. Il représente une opportunité pour parler du Christ Jésus. En 1985, j'écris un livre à ce propos : *C'est le Seigneur* (Voir mon site « [www.thomasjch.com](http://www.thomasjch.com) »).

*Parallèlement, est-ce que vous parvenez à entretenir votre connaissance et votre pratique des Écritures dont vous avez dit qu'elles étaient au fondement de votre foi et de votre ministère ?*

La lecture de la Bible prend une place non négligeable dans la formation permanente en Corse. La TOB du NT est disponible depuis 1972 et celle de l'AT depuis 1975. Je me sens invité à lire les publications qui se multiplient, majoritairement consacrées à l'historico-critique. Je demeure perplexe devant l'application aux évangiles du décalage détecté sur les livres historiques de l'AT entre les faits et leur mise par écrit. Paul écrit dès les années 50 des textes fort élaborés théologiquement. Je ne suis pas convaincu qu'il aurait fallu attendre les années 70-90 pour mettre par écrit les témoignages évangéliques. Le découpage du quatrième évangile en deux ou trois rédactions entremêlées dans l'édition finale très tardive me laisse rêveur. Et je ne vois plus comment prêcher l'évangile en tenant compte de tant d'hypothèses. Je me mets à douter, non pas des évangiles, mais de certaines exégèses. Combien de dizaines d'années de « latence » faut-il avant de mettre par écrit la parabole de l'enfant prodigue ? La mémoire orale doit-elle nécessairement s'abstenir d'écrire pendant des années ? Et pourquoi l'essentiel des textes évangéliques n'aurait-il pas été rédigé relativement peu d'années après les événements ? Mais, bien évidemment, en présentant les faits selon les divers styles rédactionnels bien connus des Juifs cultivés. Par honnêteté je me pose ces questions, cherchant à discerner entre foi, sciences, recherches et hypothèses.

Claude Tresmontant fréquentait à l'époque les plages d'Ajaccio sur lesquelles il étalait la Bible en hébreu et en grec pour comparer, faire des recoupements, détecter le substrat hébreu sous le grec. Je passe du temps avec lui. Un jour je lui demande de mettre par écrit ses convictions. Il en sort *Le Christ hébreu* dont il me demande de rédiger la préface (1983). Ce qu'il écrit sur la langue et l'âge des évangiles déplaît souverainement à l'intelligentsia. Je devrai un jour m'en expliquer face à un groupe de biblistes des Facultés de Lyon et devant mes frères évêques de la Région apostolique. Chaud !

Depuis 1979 j'écoute les commentaires de textes bibliques faits par Monique Rosaz devant un groupe d'amis vendéens qui me les envoient sur cassettes audio. J'adhère à sa façon de partir du texte lui-même pour en découvrir le sens. Pendant plusieurs années je vais profiter de cette approche du texte : en été mes amis organisent des rencontres où je peux écouter directement Monique Rosaz ou lire d'autres documents d'Édouard Pousset. De là naîtra une collaboration ininterrompue avec l'initiatrice de ces rencontres, Catherine Vrignaud Cheyns, qui aboutira à la réalisation de *La Bible expliquée* (publiée en septembre 2004). En 1985 il me semblera utile de présenter le document conciliaire *Dei Verbum* (1965). Vingt ans après sa publication il demeure peu connu. J'en redis l'essentiel dans un livret de 31 pages publié sur l'offset de l'évêché (1985). Il faudra encore dix ans pour que paraisse le document de la Commission biblique Pontificale intitulé : *L'interprétation de la Bible dans l'Église* (Cerf, 1995). Preuve que certaines questions méritaient d'être posées concernant la Révélation chrétienne dont l'action pastorale constitue l'incarnation dans l'existence quotidienne.

*Il me semble, à vous entendre, que d'autres événements de nature politique ont jalonné et marqué votre passage en Corse ; pouvez-vous les évoquer ?*

Le mercredi 9 janvier 1980, vers 3 heures du matin, une quarantaine d'autonomistes armés pénètrent en douceur dans l'hôtel Fesch au cœur d'Ajaccio. Ils ont réussi à tromper la vigilance des gendarmes chargés de les interpellier sur la route qui descend de Bastelica à Ajaccio. On leur reproche depuis le dimanche 6 janvier

de détenir plusieurs membres d'un groupe de « barbouzes » montés à Bastelica avec l'intention de tuer Marcel Lorenzoni. Ils veulent que la presse fasse éclater ce scandale. Des journalistes arrivent du continent pour juger les « barbouzes ». L'opinion s'enflamme. Les forces de l'ordre occupent dès le lundi les abords de Bastelica. Tous redoutent un assaut comme il en fut à Aléria. Des négociations s'organisent. Le Préfet Vieillecazes rejette le principe d'un dialogue avec le groupe Lorenzoni. Des manifestations commencent dans les rues d'Ajaccio. Les renforts de police se multiplient. C'est dans ce contexte que le groupe de Lorenzoni quitte Bastelica assiégé et arrive à l'hôtel Fesch, en pleine nuit. Aucune violence, aucun coup de feu. Les clients de l'hôtel découvrent ce commando pacifique, lourdement armé, qui les invite à ne pas sortir dans les rues puisque les forces de l'ordre encerclent l'hôtel.

Énorme tension dans les rues de la ville. On sent qu'une émeute peut éclater à n'importe quel moment. Je me rends à midi dans la chapelle de l'évêché pour prier. Un maire chrétien d'un village du centre de la Corse vient m'y parler. Il me dit que mon devoir est de descendre dans les rues pour mesurer la tension et envisager une intervention près du Préfet.

Nous constituons une équipe de cinq personnes (dont le Sénateur-Maire, M. Alberti et le Président du Secours Catholique). Nous nous présentons à la préfecture où le Préfet Vieillecazes écoute notre demande d'aller rencontrer le groupe Lorenzoni et nous y autorise. Il donne des ordres pour que les forces de l'ordre, réparties dans les rues et sur les toits, nous laissent passer sans tirer car il fait nuit. Nous entrons dans l'hôtel Fesch à 18h20. Tout y est calme. Marcel Lorenzoni et quelques membres du groupe nous reçoivent. Nous les invitons à exprimer ce qu'ils demandent : je prends des notes pour transmettre fidèlement au Préfet. L'entretien dure 45 minutes. Nous franchissons à nouveau la zone lourdement surveillée par les forces de l'ordre et retournons à la Préfecture. Nous témoignons devant le préfet du calme qui règne à l'hôtel Fesch, lui donnant l'assurance qu'il ne s'agit pas d'une prise d'otages ; nous transmettons les demandes de Lorenzoni. Nous le quittons vers 21 heures.

Je rentre à pied à l'évêché. Foule survoltée dans les rues où se mêlent Ajacciens et forces de l'ordre. L'inévitable arrive : un gendarme est tué par un manifestant ; des membres des forces de l'ordre tirent sur la voiture d'une infirmière rentant chez elle et la tuent ; d'autres tirent sur la voiture de jeunes fêtant les 20 ans, et l'un d'eux est tué sur le coup. C'est l'affolement.

Le préfet me téléphone à 4h10 du matin : il me demande d'aller à FR3 radio corse avec Charles Ornano, le sénateur maire, pour inviter au calme. Nous lançons notre appel dès 7 heures, ce jeudi 10 janvier.

En fin de matinée, on me demande à la télévision. Yves Mourousi, au journal de 13 heures, me met en relation directe avec Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur. Celui-ci plaide pour le respect de la loi. Je plaide pour le respect de la vie : il y a déjà trois morts de trop !

Dans la nuit du vendredi 11 janvier, à 2 heures du matin, Lorenzoni est approché par le Cdt Baril : ayant l'assurance de ne pas subir les tirs des forces de l'ordre il quitte l'hôtel Fesch, armes à l'épaule, drapeau corse en main, en chantant des hymnes corses. Tous sont arrêtés, mis en avion spécial, emprisonnés pour être jugés un an plus tard. Samedi matin 12 janvier, à 8 h, je préside un temps de prière pour le jeune Marangoni tué le jour de ses 20 ans. À 10h30 second temps de prière pour Michèle Lenck, l'infirmière. À 11h30, troisième temps de prière devant le corps d'Hubert Massol à l'aéroport. Mon éditorial du 15 janvier, après un appel à des comportements nouveaux, se termine ainsi : « Combien faudra-t-il d'innocents morts pour convertir nos cœurs ? »

Je publie aussitôt le message de Jean-Paul II pour le 1er janvier 1980 : « La non-vérité sert la cause de la violence : la vérité éclaire les voies de la paix. »

Un an plus tard, le 4 janvier 1981, j'ordonne Jean-Claude Mondoloni au ministère presbytéral. Il deviendra curé de Ponte Leccia et aumônier des étudiants de l'université de Corte, proche du FLNC, participant à des manifs ; arrêté, il fera de la prison, quittera le FLNC et continuera son ministère de curé à Ponte Leccia. Une figure ! Un film sorti en 2015 lui permettra d'exprimer ce parcours inhabituel au cœur d'une Corse, « terre de tourments ». J'évoquerai dans ce film mon épiscopat dans cette même Corse, capable de ferveur et de violence.

Le 14 janvier 1981, manifestations à Ajaccio à l'occasion de l'ouverture du procès de « l'affaire Bastelica-Fesch ». L'évêché est plastiqué deux jours plus tôt, en pleine nuit. Sur les murs est écrit : « Thomas pédé fora ». Qui a commandité cet attentat ? Ceux qui ne veulent pas que j'aie témoigné de ce que j'ai vu, un an plus tôt, et à la préfecture et à l'hôtel Fesch et dans les rues, sans doute ! Le jeudi 29 janvier 1981 je suis entendu par la Cour de Sûreté de l'État, cité par la défense et la partie civile. Pendant une heure. Le 12 février, à l'issue du verdict, le FLNC organise une « nuit bleue » record : 45 plasticages.

*En dépit de ces événements fortement perturbateurs, la vie en Corse peut-elle se poursuivre dans des conditions normales, vous permettant d'exercer votre ministère et de poursuivre votre action pastorale dans un minimum de sérénité ?*

La vie en Corse sera durablement marquée par cette ambiance. Nul ne peut y échapper. Notre action pastorale en tient compte sans en être obsédée. Nous essayons d'être à l'écoute, de tenir compte des espoirs, des craintes, des silences lourds mais surtout du fond des cœurs de l'immense majorité : fidélité sans faille envers ceux qui font confiance, chaleur humaine, proximité de la nature, recherche de la vérité, fond religieux franciscain, amour des proches, défense de ceux qui sont injustement opprimés.

Un nombre grandissant de « laïcs », femmes et hommes, participent à la vitalité de la communauté chrétienne. Les Confréries réactivent leur tradition de soutien envers ceux qui sont dans la peine ou le besoin. Des groupes de chanteurs se multiplient pour faire revivre les chants latins interprétés à plusieurs voix d'hommes, avec une étonnante variété entre les régions de la Corse. Nous profitons de ce courant porteur pour composer un petit missel en langue corse pour les liturgies rassemblant la population locale, fêtes patronales et processions traditionnelles, dont la « granitula ».

Naissent spontanément des traductions d'évangile. Avec le soutien de la Collectivité territoriale de Corse naîtra même une traduction de la Bible en langue corse disponible en 2005.

En 1986, nous publions le *Propre du diocèse*, la Corse honorant ses trois glorieuses martyres, Dévote, Julie et Restitude, ainsi que 37 autres martyrs, 12 femmes et 25 hommes, sans oublier Marie, 129 fois choisie comme patronne. Un livre de 440 pages.

Nous observons la diminution du nombre de prêtres, corses d'origine ou religieux venant du « continent », entre autres les Oblats de Marie Immaculée. La projection vers l'avenir nous impose de chercher et former des « prêtres », des diacres et des chrétiens assumant officiellement des ministères et services. L'Association des Corses de Marseille au service des « Vocations en Corse » organise une assemblée annuelle fort suivie : ce sont là de grands moments de fraternité corse.

Parce qu'un évêque est considéré comme ultime responsable de l'économat d'un diocèse, il m'a fallu créer une comptabilité diocésaine selon les normes et constituer un « Conseil économique diocésain ». J'y trouvai des personnes compétentes et le relais pour faire progresser la gestion financière des paroisses. Cela me permit aussi de découvrir l'utilité de l'informatique que j'adoptai immédiatement pour mon courrier et le traitement des multiples textes à fournir (formation permanente, bulletin diocésain, rédaction de rapports ou de livres...).

Dans le domaine des subtilités juridiques, il nous fallut affronter les tribunaux civils pendant plusieurs années pour obtenir l'interprétation d'une signature apposée 25 ans plus tôt par l'évêque de l'époque, en marge d'un papier rédigé par le président d'une société propriétaire d'un terrain traditionnellement considéré comme diocésain, l'évêque n'étant pas membre de cette société. Cinq jugements, dont deux en Cassation, finiront par décréter que cette signature était valable au titre du « mandat apparent » de l'évêque. Ceci me permit d'apprendre énormément de choses juridiques et surtout de nouer des relations durables avec des avocats ou des juristes qui deviendront de véritables amis. Mais aussi, que de temps passé et que de soucis assez éloignés de l'évangélisation !

*On voit que votre vie apostolique est riche en événements de tout genre, tant vos responsabilités d'évêque vous portent tous azimuts. Quoi d'autre ? Je devine que nous ne sommes pas au bout de vos péripéties et aventures corses...*

Les hasards d'une opération dans une clinique de Paris me feront rencontrer l'un des médecins de cette clinique. Il me demande de venir prier pour son beau-père décédé dans la chambre proche de la mienne. Nous sympathisons. Quelques mois plus tard, il me fait savoir qu'il est Franc-Maçon et vient d'être élu responsable du plus haut degré de réflexion de son Obédience. Nous nous rencontrerons un certain nombre de fois. Lui et son épouse sont chrétiens convaincus. Nous échangeons beaucoup sur la foi, l'Église, l'œcuménisme, Vatican II, etc. De fil en aiguille, je découvre que certains amis corses résidant à Marseille ou Paris sont également maçons. Ils m'invitent à venir dans le temple de leur Obédience à Marseille parler du... linceul de Turin ! Inhabituel !

Peu d'années avant ma nomination à Versailles, le 24 juin, fête de St Jean Baptiste, je trouve dans mon courrier une lettre transmise par la Nonciature et m'annonçant que le Pape Jean Paul II me nomme évêque d'un grand diocèse du Nord de la France. La méthode romaine ignore donc toujours le dialogue ! Je ne me

sens absolument pas apte à devenir évêque d'un diocèse à dominante ouvrière avec un clergé de plus de 700 prêtres. J'en fais état près du Nonce rencontré à Paris quelques jours plus tard. Je lui dis que je ne peux pas accepter. Il me demande seulement d'en écrire les raisons : ce que je fais séance tenante. Personne ne me reparlera plus de cette nomination librement refusée par conviction.

Toujours est-il que beaucoup aimeraient avoir un évêque Corse, comme il en fut jusqu'en 1916. Je le fais savoir à Rome... Si bien que, le lundi 27 octobre 1986, jour du premier rassemblement d'Assise réunissant 150 chefs religieux venus prier pour la paix, alors que nous sommes à Lourdes en assemblée plénière, associés à cette prière, le Nonce glisse une enveloppe sous mes papiers, silencieusement, en début de séance. Je l'ouvre plus tard, dans un lieu discret, me doutant qu'il s'agit d'une nomination. Effectivement, sans préavis ni dialogue – je commence à y être habitué – je lis que le Pape me nomme évêque de Versailles. Le lendemain, je m'amuse à glisser silencieusement sous les papiers du Nonce, en début de séance, ma carte d'acceptation dont il ne me reparlera pas. Je l'ai datée de ce 27 octobre 1986 qui, à mes yeux, représente un nouveau type de rapport interreligieux et d'engagement au service de la paix en cette période de guerre froide. Un signe !

Quitter la Corse après 13 années d'immersion est psychologiquement éprouvant. Il faut dire adieu, rompre des liens, partir encore ailleurs. Une tempête de neige m'empêche de rejoindre Bastia le 16 janvier pour la cérémonie d'adieux : les pouvoirs civils me font venir en avion spécial et je suis logé à la préfecture ! Par contre, à Ajaccio, il fait un temps superbe et le soleil du soir rentre à plein dans la cathédrale par le portail ouvert pendant la messe d'au revoir. C'était le 18 janvier 1987.

*Vous changez à nouveau d'horizon, tant géographique que culturel... Comment y êtes-vous accueilli ?*

J'arrive à Versailles le 19 janvier sous la neige. Il fait froid. Mais toutes les personnes sont chaleureuses. Je découvre la variété et la qualité du travail pastoral en cours. Le diocèse ressemble à une ruche bourdonnante. Je dois monter dans un train qui roule à bonne allure, prendre place dans une formule 1.

Heureusement, je suis seulement « coadjuteur » pendant 18 mois. Mgr Simonneaux, l'évêque en responsabilité depuis 20 ans, m'accueille comme un frère. Il me décrit l'état du diocèse, des organismes, mouvements, institutions ; il me dit ce qu'il croit utile sur chacun des prêtres, diacres et laïcs en mission. C'est nettement plus agréable que de devoir assumer d'emblée toutes les responsabilités dans un diocèse totalement inconnu. J'ai apprécié cette situation de « coadjuteur » dont certains disaient qu'elle était inconfortable.

*À nouveau, dans quel contexte ecclésial prenez vous vos fonctions ?*

De fortes turbulences secouent la paroisse de Port-Marly. Des partisans de Mgr Lefebvre en occupent l'église, contraignant les paroissiens à célébrer dans une salle de refuge. Journaux, radios et même télévisions parlent de cette situation. Je suis pris à partie. Il me faut, deux mois plus tard, participer à une émission télévisée où, pour la première fois, des prêtres lefebvristes très médiatisés (abbés Laguerie et Aulagnier) proclament leurs convictions, réclamant qu'on leur donne des églises pour enrayer l'affaiblissement du catholicisme français et de son clergé. L'affaire de Port-Marly engendrera manifs, tracts et affichages diffamatoires. Des campagnes de courriers protestataires et injurieux seront organisées. Je reçois des lettres adressées à « Thomas Judas », contenant des cordelettes « pour me pendre ». Et j'en passe ! Je découvre la haine entre chrétiens, le désir de vengeance, le contre témoignage évangélique. Je vis un carême éprouvant : que dois-je faire ? Attaquer en diffamation ? Défendre mes droits ? Le maire de Versailles, André Damien, me donne d'excellents conseils et, notamment, celui d'encaisser sans chercher à faire payer ce qu'on me fait subir injustement. Imiter le Christ !

L'affaire Lefebvre, officialisée en mars 1987, deviendra un schisme en juin 1988, lequel demeure. L'affaire de Port-Marly nous prendra un temps considérable. Elle fera l'objet de négociations et de médiations jusqu'à sa solution environ dix ans plus tard. Un jour, plusieurs organisateurs de l'occupation de l'église viendront me voir, avouant les motifs qui les avaient poussés et demandant quelle sanction je prenais contre eux. Ma réponse ? Travaillez maintenant à restaurer la paix et l'unité : ce qu'ils firent. Grâce à Dieu.

En juin 1988, Mgr Simonneaux prend sa retraite. Je deviens l'évêque en titre. Je maintiens à leurs postes toutes les personnes choisies par mon prédécesseur. Ce m'est un bonheur d'avoir une telle équipe de collaborateurs. Mgr Simonneaux avait eu l'excellente idée de confier à des femmes des postes importants : pastorale liturgique et sacramentelle, formations diocésaines, catéchèse, communication.

Avec toutes et tous la réflexion pastorale est permanente, confiante, documentée. Nous élaborons et adoptons les décisions qui nous semblent justes évangéliquement. Nous portons le même regard sur le bien des personnes vivant en Yvelines et sur le témoignage à donner par les chrétiens, par les paroisses et institutions.

De 1988 à 1991 nous vivons une « démarche synodale » ciblée sur le thème de la réconciliation. Celle-ci nous semble capitale entre chrétiens, dans les relations sociales et dans la vie des couples et des familles. Toutes les « zones pastorales » se mettent au travail pour observer les besoins de réconciliation, ce qui y fait obstacle, ce qui peut y contribuer et ce qui est demandé aux chrétiens par la révélation biblique. Nous y consacrons près de trois ans. Le rapport au sacrement de réconciliation fut le déclencheur de l'opération, mais la préoccupation des réconciliations élargit considérablement notre démarche.

Une centaine de pages de constats et suggestions furent rédigées par les quatre zones pastorales. Elles débouchaient sur des propositions « pour une vie réconciliée » et sur les accents nouveaux à donner à nos célébrations sacramentelles : baptême, confirmation, eucharistie, réconciliation et voies quotidiennes du pardon pour les péchés quotidiens, mariage et onction des malades. Le conseil épiscopal me demanda de rédiger le tout sous forme d'un livre que nous pourrions largement diffuser.

*Pouvez-vous évoquer plus spécifiquement votre action concernant l'attention portée aux divorcés remariés et à l'action pastorale que vous avez décidé de mettre en œuvre dès cette époque ?*

C'est en arrivant à la page 182 que je décidai de rédiger des pages spéciales sur *la Miséricorde de Dieu pour les divorcés remariés*. Cette préoccupation avait été largement évoquée dans les zones pastorales. Elle l'était aussi largement dans les nombreux diocèses qui tenaient des synodes. Les orientations données par l'exhortation post synodale de Jean Paul II, *Familiaris consortio*, de 1981, faisaient l'objet de débats depuis près de dix années. Tout ce que suggéraient les synodes français à ce sujet était recouvert par le voile du silence romain pour lequel il fallait s'en tenir au n° 84.

En 1983, le *Catéchisme de l'Église catholique* redit que les divorcés remariés qui « persistent avec obstination dans un péché grave et manifeste ne peuvent être admis à la sainte communion » (c.915) : « Ils se trouvent dans une situation qui contrevient objectivement à la loi de Dieu et, dès lors, ils ne peuvent pas accéder à la Communion eucharistique aussi longtemps que persiste cette situation. » Et encore : « Ils se sont rendus eux-mêmes incapables d'y être admis car leur état et leur condition de vie sont en contradiction objective avec la communion d'amour entre le Christ et l'Église, telle qu'elle s'exprime et est rendue présente dans l'eucharistie. » (FC n° 84)

« À cause de leur situation objective, les fidèles divorcés-remariés ne peuvent pas "exercer certaines responsabilités ecclésiales" » (CEC 1650) : par exemple être parrain, assurer des services liturgiques (lecteur...), catéchétiques, participation au Conseil pastoral diocésain ou paroissial, témoin de mariage. (Cardinal Ratzinger, *Lettre aux évêques*, 1994, II, 5). Les catéchumènes risquant de se trouver dans cette situation au soir de leur baptême sont donc mis en attente, non admis au baptême. Ceux qui sont déjà baptisés ne sont pas admis à la confirmation ou au sacrement de réconciliation.

Bref, une norme doctrinale prévaut : les divorcés remariés sont objectivement dans une situation qualifiée de péché grave, les privant de la grâce sanctifiante et leur interdisant ipso facto de communier.

*Quelle est votre implication personnelle dans cette affaire qui occupe actuellement les esprits et qui est présente dans l'encyclique Amoris Laetitia ?*

J'écris donc en 1991 : « Il semble nécessaire que ceci fasse l'objet d'un dialogue en Église et d'un éclairage de la conscience des divorcés-remariés. Plusieurs éléments vont alors intervenir ensemble » concernant : la durée du second mariage, la recherche sur la validité du premier mariage, la reconnaissance des torts causés par le divorce, l'attitude non agressive, la qualité de vie spirituelle du couple actuel, le recours au dialogue avec d'autres chrétiens. Six éléments d'un examen de conscience vécu avec prêtre ou chrétien aboutissant à une décision de conscience personnelle, communier ou non (*Laissez-vous réconcilier*, Jean Charles Thomas, évêché de Versailles, septembre 1991, p 182-185).

Ceci sera développé et précisé par la *Pastorale familiale du diocèse*, publié et remis aux divorcés remariés en faisant la demande, aux prêtres, notamment ceux qui se déclarent disponibles pour faire un discernement avec des divorcés remariés (octobre 1997).

J'en parle dans les *Orientations Pastorales* pour le diocèse, (pour les années 1992-1997, rapport envoyé à Rome le 27 janvier 1992). On peut y lire, entre autres : « Il est capital d'encourager chaque chrétien à vivre

selon sa conscience et non pas d'abord selon des jugements formulés par une autorité ecclésiale. Chacun sera jugé sur ses choix de conscience. Il devient donc nécessaire de travailler à former en chaque chrétien une forte capacité de discerner, de décider en conscience et d'agir selon la Foi... »

Lors de la « visite ad limina » des évêques de l'Île de France, je remets à Jean-Paul II, le 2 mars 1992, une lettre personnelle abordant notamment cette question. Il écoute attentivement sans donner son avis. J'en parle brièvement avec le cardinal Ratzinger le 7 mars 1992. Une première série de remarques et d'objections contre certaines de mes *Orientations* me parviendra du cardinal Ratzinger le 11 janvier 1993 et une seconde, le 5 juillet 1993 demandant d'expliquer ma position sur la Franc-Maçonnerie. Je réponds le 22 juillet sur la Franc Maçonnerie et le 11 août 1993, longuement, sur les *Orientations pastorales*.

Mes relations épistolaires avec le cardinal Ratzinger continueront jusqu'à la fin de mon épiscopat à Versailles. (J'en ai publié copie sur mon site personnel [www.thomasjch.fr](http://www.thomasjch.fr) en 2013).

*En clair, il semble que vous n'avez été guère suivi par Rome à cette époque, et, si l'on en juge par ce qui est présent dans Amoris Laetitia, que vous avez même été précurseur dans la manière d'envisager une attitude pastorale authentiquement de rapprochement et de recherche à l'égard des divorcés-remariés !*

Oui. Heureusement, le travail pastoral en Yvelines déborde largement les relations avec Rome. Je m'efforce de le vivre selon l'esprit de Vatican II, et en bonne intelligence avec les multiples organismes, mouvements, institutions constituant les cellules actives du diocèse. En tous ces groupes j'ai le bonheur d'écouter des personnes libres, adhérant profondément à l'évangile, de bénéficier de leurs analyses, de leurs suggestions et de leur loyale collaboration pour la mise en œuvre des décisions communes.

Le conseil épiscopal hebdomadaire est un grand moment de dialogue approfondi sur tous les sujets. Même ambiance au Conseil presbytéral, au Conseil pastoral et au Conseil pour les affaires économiques. Chacun y intervient activement et je m'efforce de conduire vers les décisions pastorales qui nous semblent les plus adaptées à la situation des Yvelines.

Le plus difficile demeure la préparation des « nominations » de prêtres pour essayer d'équilibrer les attentes des chrétiens, la psychologie, les capacités pastorales et la santé des prêtres. Que de consultations pour aboutir à des mutations faisant certains heureux et laissant d'autres blessés pour diverses raisons !

Au Conseil presbytéral, nous observons un positionnement différent entre la majorité des prêtres et certains (généralement des plus jeunes) par rapport aux orientations conciliaires, à la collaboration avec les laïcs ou avec le monde féminin. Nous en parlons à différentes reprises : les plus âgés ont peiné dans une Église trop séparée de la société et se sont réjouis des ouvertures conciliaires ; parmi les plus jeunes, certains estiment que l'Église doit être plus identifiable grâce à ses valeurs spécifiques, et plus délimitée par des balises et des normes sûres.

*C'est intéressant de pointer là une tendance qui semble bien se confirmer actuellement !*

La collaboration se passe bien avec les diacres mariés dont le nombre augmente au même rythme que celui des prêtres : en moyenne trois par an. Chaque année, tous les diacres et leurs épouses vivent une journée d'échanges et de formation, sur le modèle du presbyterium. J'aime y participer.

Le nombre de femmes et d'hommes en responsabilité pastorale se multiplie.

Ensemble impressionnant assurant la vitalité d'un diocèse en bonne santé, capable d'innover au gré des besoins repérés. La générosité apparaît en tous domaines, financier entre autres. Le dispositif législatif des *associations diocésaines* bride considérablement les possibilités d'aide financière au bénéfice d'autres diocèses de France ou de l'étranger avec lesquels nous créons ou entretenons des relations privilégiées : sommes-nous de bons riches ?

*Comment caractériseriez-vous les richesses et ressources culturelles d'un diocèse aussi important et contrasté ?*

Poussés par l'étonnante variété des groupes humains constituant les Yvelines (60 nationalités au moins), nous suscitons des rencontres : entre Portugais, Vietnamiens, Manjacks, divers groupes d'Africains. Nous cherchons à ouvrir le regard des chrétiens vers l'Universel. Les villes nouvelles se développent, avec leurs caractéristiques : Versailles n'est pas Mantes, les Mureaux ne sont pas Maurepas, le rural côtoie l'urbain. En parcourant peu de kilomètres on change de culture et d'organisation pastorale. Tenir en « communion » résume l'une des missions essentielles de l'évêque.

*Quels sont les temps forts de votre action pastorale et les innovations que vous apportez ?*

Vivre cette communion entre les diocèses de l'Île de France demande un grand effort de connaissance, d'attitude fraternelle et d'ajustements sur les instances de concertation et de formation, séminaires par exemple. L'avenir se dessine là. Les nouvelles questions se posent là. Radio ou TV catho ? Universités et Institut catholique ? Œcuménisme, dialogue inter religieux, relations avec le Judaïsme, avec l'Islam, avec les Pouvoirs publics, conception de la laïcité à la française. Autant de questions passionnantes soulevées mais sur lesquelles nous ne pouvons que balbutier. En Yvelines nous développons les relations avec le Judaïsme et le dialogue avec le Protestantisme et les Diaconesses de Reuilly.

Visiter les paroisses ou établissements catholiques, assurer les confirmations constitue la trame de l'emploi du temps. En 29 ans d'épiscopat j'ai célébré plus de 700 confirmations. Il faut aborder chacune avec un cœur neuf : les lettres des confirmés m'y ont aidé considérablement.

Le catéchuménat des adultes m'offre une occasion exceptionnelle de renouvellement. Les lettres rédigées par ceux et celles qui demandent le baptême font toucher l'action de l'Esprit Saint. Ce fut pour moi une grâce exceptionnelle d'écouter les questions d'adultes et de jeunes découvrant la foi, de leur annoncer la Bonne Nouvelle, de célébrer les étapes de leur marche vers le baptême. Plus de 100 catéchumènes par an, plus de 1 300 personnes désireuses de trouver en Jésus Christ le sens de leur vie : incomparable enrichissement pour un évêque.

Dès l'année 1989, un journaliste m'invite à écrire un livre pour commenter mon *Je crois en Dieu*. Dix ans plus tard, j'essaie d'en simplifier encore le style pour mieux témoigner de ce que je crois.

Le même journaliste chrétien fait mûrir l'idée d'un Journal mensuel, gratuit, s'efforçant d'intéresser les gens des Yvelines au-delà du cercle des pratiquants. Pour y faire dialoguer des croyants et des non croyants, des personnes engagées différemment en politique, des observateurs des cultures locales, des personnes de tradition et des personnes de progrès. Ce journal prend le nom de *Fraternité en Yvelines*. Il paraîtra de 1991 à 1996 et disparaîtra pour motif financier.

Le service communication du diocèse élargit ses moyens d'action, avec une équipe radio, vidéo (qui produit une VHS intitulée « Jardin secret », dialogue entre chrétiens et trois francs-maçons : parution le 22 mars 1994) et création d'un site internet diocésain.

Sur ce site, je lis en 2016 la présentation résumée de mon épiscopat qui ajoute à ce dont je parle ici : « Exhortation au pardon et à la réconciliation pratique du dialogue ; entre catholiques : attention aux "chrétiens du seuil" ; promotion d'une pastorale accueillante aux divorcés-remariés ; reconnaissance des communautés traditionalistes de Notre-Dame-des-Armées, Saint-Germain du Chesnay, Port-Marly... ; engagement pour la solidarité avec les plus démunis : malades du sida, immigrés, sans papiers en attente de régularisation administrative, création en 1991 de l'association *Fraternité et Logement en Yvelines* pour le développement du logement social ; lancement d'une réflexion éthique avec des médecins chrétiens et des élus politiques ; reconnaissance de plusieurs associations privées de fidèles, dont la communauté charismatique des *Fondations pour un monde nouveau* (4 juin 1995) ; 5 nouvelles églises et chapelles : Saint-Quentin-Les-Sources, Saint-Louis à Carrières, Saint-Pierre du Lac à Montigny, Saint-Pierre à Elancourt, Béthanie à Houilles ; 15 immeubles paroissiaux ont été construits et trois églises agrandies. »

Pour demeurer accessible le plus possible, je communique à tous les prêtres mon numéro de téléphone direct et mon adresse mail personnelle. Chaque semaine, je reçois sans rendez-vous pendant plus de deux heures toutes les personnes qui désirent me rencontrer. Très instructif.

*Et au sein de la Conférence des Évêques, avez-vous des responsabilités particulières ?*

Pendant six ans, les évêques de France m'ont élu pour faire partie du *Comité doctrinal de l'épiscopat*. J'ai apprécié cette marque de confiance. Un certain nombre de fois par an nous avons réfléchi sur des livres récents suscitant un débat d'idées en France. Je pouvais ainsi me tenir au courant sur la marche des idées théologiques, philosophiques ou exégétiques. La Congrégation romaine pour la Doctrine de la foi nous a plusieurs fois demandé de sanctionner des livres d'auteurs français : nous avons régulièrement cherché le dialogue avec les auteurs pour obtenir des corrections ou améliorations.

*Sur quels sujets débattiez-vous ?*

J'aimais ces rencontres parce que nous étions 5 ou 6 évêques laissés à notre totale liberté de déterminer les sujets de travail, de débattre entre nous en faisant valoir nos arguments. Toutefois, l'assemblée des évêques ne nous demanda jamais de labourer certains sujets méritant un approfondissement, comme le ministère

presbytéral par rapport à l'Église, peuple sacerdotal ; comme le rapport entre Rome et les conférences épiscopales ; comme la place de la conscience dans le discernement moral ; comme l'autorité doctrinale de l'évêque dans son diocèse (il a le droit de publier sous son autorité un catéchisme) et l'autorité de l'ensemble des évêques d'une nation (soumis à approbation romaine avant publication d'un catéchisme ou de documents catéchétiques : nous avons dû aller à Rome pour entendre des employés de dicastères, dont aucun n'était français, nous expliquer comment il fallait parler de ceci ou de cela dans nos documents catéchétiques – surréaliste ! J'en ai parlé à Jean-Paul II qui a éludé ma question par une pirouette : « Il faut bien que, de temps en temps, les élèves corrigent la copie des professeurs. »). Globalement, le centralisme romain ne devait pas faire l'objet de débats de la part des évêques d'une nation. Nous sentions bien que les textes de Vatican II à ce propos n'étaient plus d'actualité.

Lorsque j'eus terminé mon mandat au Comité doctrinal, les évêques me confièrent la responsabilité de la *Pastorale des Migrants*. Le sujet était délicat. J'y trouvai une équipe de grande qualité, notamment Jean François Berjonneau, José da Silva et Dominique Simon, entourés de collaborateurs chargés de groupes de migrants différents : Portugais, Africains, Maghrébins, Vietnamiens, etc. J'apprenais énormément en écoutant, en lisant ce qu'ils écrivaient pour la revue de la pastorale des migrants. Ils étaient en relation avec des organismes et des personnes percevant bien les préoccupations des migrants et de la population française au milieu de laquelle ils vivaient. Ensemble, nous avons essayé de réfléchir aux meilleures hypothèses de cohabitation, d'enrichissement réciproque, de solutions aux conflits.

*Comment avez-vous traité ces problèmes liés à la pastorale des migrants ? Décidément, je remarque que vous êtes sur les dossiers encore brûlants aujourd'hui !*

Entraîné par le prêtre chargé de la communauté vietnamienne, je suis allé en visite pastorale dans le diocèse de Vinh, avec lequel nous entretenions des relations privilégiées. Nous avons ainsi visité un certain nombre de paroisses, de communautés religieuses, de communes sous régime communiste : c'était la première fois que beaucoup voyaient un Français depuis la guerre avec la France. J'ai été touché par la chaleur relationnelle des Vietnamiens, par leur courage quotidien et leur inventivité pour vivre de si peu, par la jeunesse de ce peuple ayant traversé tant d'épreuves et de guerres. J'ai observé en Yvelines que leurs qualités facilitaient grandement leur insertion parmi les Français.

*Ceux que vous évoquez là sont-ils les « sans-papiers » ?*

De fait, l'une des questions difficiles, en France, concernait les personnes « sans-papiers ». Elles étaient entrées en France subrepticement, souvent à l'occasion d'un regroupement familial. Étant inconnues de l'administration, elles n'avaient aucun droit reconnu et pouvaient être renvoyées dans leur pays d'origine au gré d'un contrôle de police de routine. Certaines personnes sans papiers pouvaient obtenir des papiers après des années de présence irrégulière en France sous certaines conditions, par exemple en prouvant qu'elles étaient là depuis une dizaine d'années (connues du boulanger, d'un médecin...). Après avoir accueilli largement pendant les trente glorieuses, la France voulait progressivement faire diminuer le nombre des migrants, régulariser les sans-papiers, stopper l'immigration clandestine. Un certain nombre de questions étaient devenues si compliquées que l'administration préfectorale était débordée et modifiait périodiquement la réglementation.

Les protestations se multipliaient, souvent au nom du respect des personnes. Des organismes religieux prenaient leur défense face aux pouvoirs politiques. Périodiquement avaient lieu des grèves de la faim. Il y en eut une dans la cathédrale de Versailles. Au lieu d'expulser les grévistes, nous avons rendu correctes les conditions de leur accueil, ce qui ne manquait pas de susciter interrogation et parfois colère des paroissiens, auxquels il nous fallait alors faire comprendre les difficultés des migrants, leur situation parfois inhumaine et le devoir chrétien de soutien envers l'homme blessé, en application de la parabole du Bon Samaritain. Je reconnais que, globalement, les paroissiens se sont ouverts à cette question en application de l'évangile. De plus, grâce au maire de Versailles, chrétien et originaire de Belgique ayant eu des problèmes de renouvellement de sa carte d'identité, nous avons pu faire valoir le bien-fondé des demandes des grévistes et obtenir l'examen immédiat de leur situation.

Avec l'équipe de la pastorale des migrants, nous avons été reçus au Ministère de l'Intérieur pour essayer de faire comprendre le point de vue humanitaire des migrants et des associations qui s'occupaient d'eux. Le problème nous rapprochait des protestants de la *Cimade*. Le débat faisait également réagir l'assemblée des évêques. Nous avons préparé un livre de réflexion sur ces questions, évoquant la migration libératrice du

peuple hébreu, le respect du Christ et des communautés chrétiennes envers les personnes rejetées ou condamnées, et examinant les situations concrètes en France et les hypothèses de solution. Il fut débattu en assemblée plénière et finalement adopté, non sans tensions. Rétrospectivement, on peut constater que le problème des migrants en France était alors relativement plus simple par rapport à ce qu'il est devenu au plan mondial. Mais il échauffait déjà les esprits, croyants ou non.

Quinze ans plus tard, la situation est devenue absolument dramatique pour les millions de personnes essayant de se réfugier en Europe pour fuir la guerre ou l'extrême pauvreté.

*Sur cette question actuellement de si grande importance et si douloureuse, comment voyez-vous qu'elle ait évolué ?*

Les discernements et décisions concernant les migrations internationales sont parmi les plus difficiles à énoncer à cause du nombre de paramètres qui les sous-tendent : psychologie populaire avec mémoire collective du passé, méfiance spontanée envers ce qui est étranger, analyse des causes multiples de migrations, notamment les guerres, la corruption des pouvoirs, la domination d'oligarchies préservant leur richesse, les choix religieux des migrants et de ceux qui les accueillent, la lutte à mort entre sunnites et chiites, la conception de la laïcité permettant ou non d'évoquer la religion, les intérêts des partis politiques surfant sur l'emballement des opinions, les législations locales, les lenteurs administratives, la tendance à ne rien décider qui favorise le pourrissement des situations...

*Vers une nouvelle initiative à l'occasion des JMJ de 1997...*

En août 1997 ont lieu les JMJ en France. Rassemblement inoubliable de jeunes que galvanise Jean Paul II. L'axe général rappelle les jours saints : jeudi, vendredi et vigile pascalle. Beaucoup de jeunes des Yvelines, conscients d'être restés à une maigre connaissance de la foi chrétienne, me demandent de diffuser la pensée du Pape, de publier des petits livres accessibles sur la doctrine chrétienne. Ma réflexion va dans une autre direction qui me semble plus judicieuse : donner accès direct à la « source » de toutes propositions de la foi, la Bible. Je dessine le concept d'une « Première Bible », donnant une traduction accessible et complète, imprimée au centre du volume, avec brefs commentaires imprimés dans les marges extérieures, à la même hauteur que le texte dont ils doivent s'efforcer de présenter le style biblique, les intentions du rédacteur, les suggestions permettant de donner sens à la vie grâce aux réflexions étonnamment variées des auteurs inspirés sur les humains, les croyants ou non, le sens de l'histoire et sur Dieu, Jésus, ses envoyés et son assemblée de disciples, l'Église unique répandue à travers le monde mais affectée par de graves divisions qui affaiblissent son témoignage depuis des siècles.

Le 17 septembre 1997, j'envoie ce projet à plusieurs évêques en responsabilité dans la CEF et à un pasteur protestant ayant exercé jadis en Vendée et maintenant investi dans l'Alliance biblique française. C'est lui qui me répond le plus amplement. Des réunions d'exploration ont lieu au siège de la CEF, puis à celui de l'ABF. Le projet se précise, prend de l'ampleur, suscite la collaboration œcuménique de protestants, de catholiques et d'évangéliques en France, au Canada et dans la Francophonie. Quatre-vingt personnes se mettent au travail selon une procédure assez contraignante : première rédaction des commentaires par un binôme, relecture par un trinôme œcuménique suggérant des améliorations aux premiers rédacteurs, envoi des commentaires au comité de rédaction finale, œcuménique, hommes et femmes. Sept personnes composent ce comité éditorial. J'y travaille en binôme avec Catherine Vrignaud Cheyins, l'amie de Vendée qui m'avait permis jadis de bénéficier de l'enseignement de Monique Rosaz et du Père Pousset. Depuis vingt ans nous échangeons sur la Bible.

Nous le faisons facilement grâce à internet qui commence à se répandre et permet de communiquer instantanément des longs fichiers de textes entre les 80 collaborateurs de « Première Bible ».

En 2000, je propose au diocèse de Versailles de faire un grand rassemblement de croyants à la Pentecôte de cette année Jubilaire. À Rome, le Pape Jean-Paul II prononce les « repentances » pour les fautes passées des catholiques. Nous en profitons surtout pour nous examiner sur nos fautes présentes, notamment contre l'unité des chrétiens, contre la fraternité, contre la Vérité, la Solidarité et le partage des biens.

À l'occasion du spectacle sur « les dix commandements », je collabore à la rédaction d'un livre avec le grand Rabbin Joseph Sitruk et le Recteur Dalil Boubakeur (*Les dix commandements*, Albin Michel 2000). Nous serons invités à une table ronde des trois monothéismes sur « les dix commandements » devant plusieurs centaines de Francs-Maçons. Moment impressionnant pour moi : je constate la capacité de vrai dialogue respectueux que la Bible ne cesse de susciter depuis des siècles.

En mai de l'année 2000, alors que le travail s'accélère pour la réalisation de « Première Bible », je demande à Rome de m'autoriser à prendre une retraite anticipée en 2001 (j'aurai alors 29 années d'épiscopat et 72 ans). Le Nonce me fait connaître l'accord de Rome fin 2000, mais « pour motif de santé » (je suis de plus en plus malentendant) et sans faire allusion au travail sur la Bible, qu'il n'estime pas lié à l'épiscopat ! Et pourtant ! Ma mission dans le diocèse de Versailles prend fin en février 2001. Je rends grâce pour ces années denses, pleines de relations fraternelles privilégiant tout ce qui favorise la communion évangélique au service des personnes vivant en Yvelines.

*Et maintenant ? Comment se passe ce temps de retraite en Vendée... et ailleurs, quand les déplacements s'imposent pour la Bible Expliquée ?*

J'arrive donc en retraite en 2001. Je m'installe dans un appartement que j'ai pu acheter grâce à l'héritage reçu de mes parents : il surplombe le petit fleuve La Vie, au bord de l'Atlantique. J'ai toujours sous les yeux le soleil, la terre, les arbres et l'eau, souvent balayés par le vent du large. J'assume toutes les fonctions : nourriture, courses, entretien, communications, courrier, déplacements en voiture.

Je retrouve les prêtres, les enseignants et autres amis que j'ai connus avant de quitter la Vendée. Nous avons tous 30 ans de plus. Le doyen de St-Gilles-Croix-de-Vie ne me compte pas parmi les prêtres disponibles du doyenné ; il entend ainsi respecter la liberté dont j'ai besoin pour assurer les travaux qui m'attendent.

En premier lieu, le travail en binôme sur tous les commentaires de « Première Bible » que nous envoie la secrétaire du projet depuis l'ABF. Nous leur apportons des simplifications de style et parfois des élargissements sur le fond ; nous les renvoyons ensuite aux cinq autres membres du Comité éditorial qui les travaillent de leur côté. Le Comité éditorial se réunit périodiquement, lit les commentaires avec nos suggestions d'amélioration, débat et décide la forme définitive de chaque commentaire. Ceci nous prendra un grand nombre de journées au siège de l'ABF. Ce travail m'occupera de 2001 à 2004, date à laquelle sera publiée notre Bible sous le titre final de « Bible expliquée ».

Commenceront alors des conférences pour promouvoir la lecture de la Bible. Nous les assurons en binôme, à partir d'un diaporama que nous avons composé comme soutien d'une information sur les livres bibliques, leur histoire, leurs complémentarités, leur genre littéraire, etc. Un dialogue s'instaure ensuite à partir des questions des participants. Nous présenterons ainsi la Bible devant des auditoires aussi variés que des paroisses, des enseignants, des gens friands de savoir ce qu'on trouve dans la Bible, des Rotary ou autres clubs, en de multiples endroits de France et à Monaco. Je participe à la gestion de la SBF pendant trois ans, avec déplacements à son siège de Villiers-le-Bel.

Avec le Pasteur Christian Bonnet, responsable de l'ABF, j'envoie une « Bible expliquée » aux cardinaux français du Vatican et un exemplaire dédicacé personnellement au Pape Jean-Paul II, avec une longue lettre personnelle expliquant l'esprit œcuménique dans lequel nous avons réalisé cette Bible. Plusieurs cardinaux nous encouragent. Pour une raison qui m'échappe toujours, nous n'avons même pas reçu un accusé de réception du Pape ou de la Secrétairerie d'État. Et pourtant, notre gros travail répondait à ses vœux de « lectio divina » par les catholiques !

Durant les mêmes années, je prêche une cinquantaine de retraites à des prêtres diocésains, à des religieuses, à des laïcs, en France principalement, et au diocèse d'Oran dont j'avais reçu l'évêque, Mgr Claverie, pour une conférence en Yvelines, et jusqu'en Nouvelle Calédonie. Mes thèmes de prédication étaient très directement sélectionnés à partir de la Bible. Ma dernière retraite sera consacrée à mes frères de l'Union Sacerdotale Iesus Caritas. J'arrêterai ces prédications de retraites après mes 80 ans.

Dès mon retour en Vendée, je reprends place dans une « fraternité sacerdotale » de l'USJC que je rencontre chaque mois pour une journée de prière, d'échanges et de révision de vie. Cela me permet de connaître les évolutions du diocèse de Luçon qui a évidemment beaucoup changé depuis plus de 30 ans. Je demeure ainsi attentif aux nouvelles questions pastorales qui se posent, et aux tensions qui se développent, faute de vrai dialogue, entre prêtres et autorités diocésaines. J'approfondis ma connaissance de la spiritualité de Charles de Foucauld. Je découvre son grand désir de voir tous les baptisés assumer leur rôle de défricheurs évangéliques dans leur milieu de vie : il y a consacré les sept dernières années de sa vie en créant « l'Union », à laquelle j'adhère à mon tour par conviction que l'Église doit devenir plus radicalement une communion fraternelle de disciples gardant les yeux fixés sur Jésus, « le modèle unique », le Bien-Aimé.

Dès l'année 2001, Marie Hélène Mathieu, de l'Office chrétien des personnes handicapées, OCH, me demande de m'investir dans l'association « Relais d'amitié et de prière » qui soutient les proches d'une personne atteinte de troubles psychiques (schizophrénie, bipolaires, paranoïa, dépression, etc.). Je deviens le

conseiller spirituel national de Relais, participant aux assemblées annuelles à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, animant deux pèlerinages nationaux à Lourdes. Je découvre ainsi le grand nombre de malades psychiques, difficilement détectés, qui perturbent les familles et les couples. J'apprends sur le terrain, en écoutant, en priant avec eux, en essayant de reconforter.

Nous lançons un échange de mails entre hommes et femmes dont le conjoint est psychiquement malade. Je fais route avec des parents, des frères et sœurs, durablement affectés par l'un de leurs proches qu'ils aiment et subissent tout à la fois. Une fois encore, en onze années de marche ensemble, je reçois plus que je crois donner en proposant la Bonne Nouvelle de mort et de résurrection. Je demande d'être remplacé en 2012, à 83 ans.

Ayant toujours aimé suivre l'évolution de l'informatique, je crée un site personnel sur internet en 2005. D'abord pour y publier chaque semaine les *textes bibliques des dimanches* à venir, leur commentaire selon « la Bible expliquée », et mon propre commentaire. Je destine ces pages à quiconque désire approfondir sa vie chrétienne à partir des liturgies dominicales, sans oublier les équipes liturgiques. Progressivement, j'y ajoute des pages sur le couple, le ministère presbytéral, les femmes dans l'Église, la situation des catholiques francs-maçons, la violence au Moyen Orient...

Ensuite pour donner une information sur le Linceul de Turin. J'ai, par ailleurs, continué à m'investir dans l'association « Montre-nous ton Visage », à toutes sortes de niveau, jusqu'à plus de 80 ans. J'ai la joie de constater qu'une équipe d'hommes et de femmes compétents a pris la relève et assure la vitalité de l'association que nous avons créée en 1981.

Et enfin pour ébaucher des pages concernant *Relais Lumière Espérance*. L'association a créé depuis un véritable site, digne de ce nom, pour se mettre à la disposition du plus grand nombre.

Dix années plus tard, en 2015, je crée un second site pour y placer des textes que j'avais publiés et qui étaient devenus inaccessibles : les 450 commentaires de livres de la Bible parus au fil des dernières années, des documents d'archives pouvant être utiles, comme ma correspondance avec le Cardinal Ratzinger, notamment sur mes « orientations pastorales », mes propositions destinées aux divorcés remariés, mes relations avec des Francs-Maçons, des documents nouveaux sur 9 thèmes concernant Charles de Foucauld, composés avec des amis de Vendée à l'occasion du centenaire de sa mort, et des expressions bibliques souvent détournées de leur sens... et tout ce qui me semble utile au fil des mois.

À la demande de chrétiens du doyenné, depuis sept ans, je retrouve chaque mois six groupes de « lectio divina », pendant deux heures. Actuellement, nous lisons l'évangile de Jean ; nous échangeons nos questions et réponses en toute liberté, je donne des informations que je crois utiles, notamment sur la traduction la plus exacte possible du texte grec, sur des comparaisons avec les autres évangiles ou les textes de l'AT et du NT en harmonie avec ce que dit l'évangéliste. Nous prenons le temps d'approfondir notre connaissance du Christ à travers le témoignage de Jean qui a sélectionné des « signes » pour nous conduire à la Foi et à la Vie.

Et, jour après jour, je m'efforce de vivre en disciple du Christ, en « frère universel », dans la méditation de la Bible où je trouve Sagesse et Lumière.

Avec beaucoup de monde, je suis particulièrement heureux de vivre dans les perspectives du pape François qui accomplit une œuvre considérable de réforme des cœurs, selon *la Joie de l'Évangile* et *Le bonheur de l'Amour*. Il nous apprend à respecter toute personne, la création, à construire selon la Paix et la Miséricorde, en donnant priorité à un regard de tendresse vers les plus démunis ou les plus oubliés.

*Et à présent, quelles sont les réflexions qui vous agitent, les espoirs que vous portez, en particulier dans l'évolution de la vie de l'Église ?*

Voici les principales questions qui m'habitent et suscitent mon espérance.

Le catholicisme romain s'efforce d'aborder publiquement des problèmes intéressants chrétiens et non chrétiens. Notamment le statut de la femme dans les sociétés civiles et les organisations religieuses : le respect du féminin par le monde masculin, la place, la considération et l'autorité reconnues aux femmes, la désapprobation de tout ce qui justifie le mépris ou l'esclavage des femmes. Les législations sur le mariage, sur la famille, l'avortement, la contraception, la fécondité, ne cessent d'évoluer : sont-elles inspirées prioritairement par l'égalité et la réciprocité des droits, devoirs et responsabilités entre hommes et femmes ? La révélation chrétienne donne un axe de sagesse dans Genèse 1, 2 et 3, et dans le comportement innovant de Jésus envers le monde féminin.

Le catholicisme romain ne peut plus éluder la clarification des raisons pour lesquelles, depuis la séparation avec l'Orient chrétien, il interdit le mariage chrétien aux hommes qu'il ordonne aux ministères presbytéraux et

épiscopal. La révélation chrétienne approuve-t-elle ces motifs ? Les avantages de la discipline latine sont-ils supérieurs aux inconvénients qu'elle engendre ? Depuis des siècles, comment cette discipline a-t-elle été réellement vécue ? Dans le monde actuel, comment est-elle vécue ? Qu'en pensent les chrétiens qui ont, eux aussi, le « sensus fidei » ? Qu'attendent-ils en priorité de ceux et celles qui reçoivent une mission officielle en pastorale ? Ce dossier doit être ouvert en toute loyauté, comme celui qui a récemment été ouvert concernant les crimes de pédophilie, sous la pression de l'opinion et après des années d'une omerta considérée jadis comme justifiée par l'honneur de l'institution ecclésiale.

Le catholicisme romain doit amplifier sa collaboration pour abolir les divisions entre confessions chrétiennes. Le comportement des Églises est scandaleusement opposé à la dernière volonté du Christ (Jn 17, 11-26). Le ministère de Pierre doit jouer un rôle prépondérant pour accélérer la marche vers l'Unité, pour faciliter les réconciliations, pour situer à leur place les différences justifiées entre les peuples et les cultures tout en rejetant les différences séparatrices qui engendrent schismes et sectes.

Le ministère de Pierre doit amplifier la synodalité entre les Églises locales et faire régresser l'attitude centralisatrice de certains dicastères romains. L'état d'esprit du serviteur chez tous ceux qui exercent un pouvoir dans leurs églises doit constamment être examiné en fonction de l'exemple donné par Jésus, présidant le dernier repas et lavant les pieds des disciples : « C'est un exemple que je vous ai donné afin que vous fassiez, vous aussi, comme j'ai fait pour vous. Sachant cela, heureux êtes-vous si vous le faites. » (Jean 13, 1-17) « Moi, le Seigneur et le Maître, je suis au milieu de vous comme celui qui sert. » (Luc 22, 24-27)

Dans les discernements, la conscience individuelle doit être reconnue à sa juste place. Le *catéchisme de l'Église catholique* lui consacre un chapitre (n° 1776 à 1802). « Elle est le centre le plus intime et le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre. » (n° 1795, citation de *Gaudium et Spes* n° 16) L'exhortation *Amoris Lætitia* représente une avancée significative dans la façon dont elle éclaire la relation entre les normes et le jugement de conscience. L'accompagnement pastoral devrait en être considérablement amélioré, particulièrement avec les personnes qui se trouvent en situation « irrégulière » par rapport aux normes.

Les événements proposeront toujours de nouveaux sujets sur lesquels les disciples du Christ doivent rester en éveil, témoigner en actes et en paroles.

*Pour finir, quelles sont pour vous les phrases les plus fortes de l'Évangile ?*

« Veillez et priez. »

« Je suis la Voie, la Vérité, la Vie. »

« Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. »

« J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais pour l'instant vous ne pouvez pas les porter. Quand il viendra, lui, l'Esprit de Vérité, il vous conduira dans la vérité tout entière. »

« Je vous ai dit cela pour que ma Joie soit en vous et que votre Joie soit parfaite. »

« Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres, comme Je vous ai aimés. »